



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1961 JEUDI 13 MARS 2014



Marcel Van Opstal

Infrastructures

L'Union européenne apporte 14 milliards FCFA pour le bitumage de la route Kinkala-Mindouli

Le chef de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, Marcel Van Opstal, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, le démarrage imminent des travaux de reconstruction de la route nationale n°1 sur le tronçon reliant Kinkala à Mindouli.

Cette route, évaluée à 34 milliards FCFA, sera financée à 67 % par le Congo et à 33% par l'UE, soit un peu plus de 14 milliards FCFA. Longue de 58 km, cette route fait partie des cinq projets phares sur les 49 que finance l'UE au Congo.

Page 3

AFRIQUE/SPORTS

Les Jeux africains de Brazzaville repoussés au mois de septembre 2015



Les experts africains lors de la réunion d'évaluation

Initialement annoncés pour le mois de juillet 2015, les 11^e Jeux africains, dits Jeux du cinquantenaire, auront finale-

ment lieu au mois de septembre, la même année. Selon les experts africains réunis pour l'évaluation des préparatifs, ce réaménagement de calendrier favorise la participation des plus grands sportifs du continent.

« Il s'agissait pour nous de libérer ces jeux des contraintes

internationales liées aux différentes compétitions qui se déroulent dans le monde entier; en espérant que le maximum de hauts sportifs africains puissent venir à Brazzaville », a expliqué le ministre congolais des Sports, Léon Alfred Opimbat.

Page 16

FRAUDE DOUANIÈRE

Le Congo et la RDC s'accordent pour une assistance administrative

La direction départementale des douanes du Pool en République du Congo et celle de la province du Bas-Congo, en République démocratique du Congo, ont recommandé, mardi, l'élaboration d'une cartographie des postes et pistes frontaliers entre le territoire de Luozi (en RDC) et les départements du Sud du Congo faisant frontière commune, notamment le Pool, la Bouenza et le Niari. L'objectif fixé est de favoriser un meilleur suivi des actions de lutte contre la fraude douanière au regard de la recrudescence du trafic, dans les deux pays, des véhicules dont la date de la première mise en circulation dépasse les dix ans.

Page 3

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Les performances des Services publics d'emploi passées au crible

L'atelier interrégional sur l'emploi, ouvert hier à Brazzaville, se clôture aujourd'hui, après des échanges enrichissants sur « les politiques et stratégies de développement des ressources humaines des services publics d'emploi ». Évoquant ce thème à l'ouverture des travaux, le ministre congolais de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba a déclaré: « Son caractère de service public ne devrait pas dispenser le service public d'emploi de veiller à l'équilibre de ses comptes, d'avoir le souci d'utiliser avec efficacité et efficience l'argent public ». Il a en outre estimé, pour le cas du Congo, que la redynamisation de l'Onemo passe par la remobilisation des ressources humaines.

Page 7

ÉDITORIAL

Accélération

Page 2

ÉDITORIAL

Accélération

Le problème n'est pas de savoir si le Congo évolue bien car le fait n'est pas discutable, il suffit d'ouvrir les yeux pour le constater. Il est plutôt de prendre les bonnes décisions qui nous permettront d'accélérer encore notre marche vers le développement durable. Et, dans ce domaine, une évidence s'impose : tout doit être fait aujourd'hui pour favoriser chez nous l'émergence d'une classe moyenne dont le dynamisme assoira sur des bases solides l'économie de notre pays, mais également la société que celle-ci fait vivre.

Sur ce terrain, chez nous comme ailleurs, deux actions s'avèrent indispensables : la formation des hommes d'une part, le développement du secteur privé d'autre part.

La formation des hommes suppose un infléchissement des méthodes d'enseignement et de formation afin que nous passions sans heurts d'une société où l'État faisait tout, ou presque, à une société dans laquelle le secteur privé deviendra le véritable moteur du développement. Former des femmes et des hommes qui ne seront plus uniquement des fonctionnaires, mais s'attacheront à l'essor du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie, des services, de l'art et de la culture est certainement, aujourd'hui, l'un des principaux défis auxquels nous nous trouvons confrontés. Un défi qui ne sera relevé que si les nouvelles générations sont éduquées et formées dans ce sens.

Le développement du secteur privé, quant à lui, ne dépend pas seulement de la formation des femmes et des hommes. Il ne peut se concrétiser que si un environnement adapté en permet l'émergence, ce qui suppose la mise en place d'une politique favorisant l'investissement privé, réduisant au maximum le poids des procédures administratives, favorisant les échanges et facilitant le déplacement des hommes et des biens, rendant aisément accessibles les pays qui nous entourent. Il suppose une forte accélération de l'aménagement du territoire généré par le programme dit de «municipalisation accélérée» qui a déjà permis de désenclaver nombre de régions jusque-là isolées.

Si les autorités congolaises sont capables de relever ces deux défis, nous verrons s'accroître de façon irrésistible le mouvement qui nous projette en avant.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Un cadre de concertations et d'échanges pour la société civile congolaise

À l'issue de trois journées de travaux, les organisations de la société civile réunies au sein du Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes (Fosocel) ont créé un cadre d'échanges, de concertations et de planification des activités des plates-formes œuvrant en matière électorale.

Cette structure se fixe, entre autres missions, celle d'évaluer le processus électoral au Congo en vue de relever les points forts et les faiblesses dans le but de proposer des pistes de solution. Les participants à cet atelier, consacré à l'analyse et aux critiques

des processus électoraux en République du Congo de 2002 jusqu'à nos jours, ont formulé des recommandations aux organisations de la société civile, aux pouvoirs publics et à la communauté internationale, après avoir passé en revue les différents scrutins organisés par le Congo.

De la société civile congolaise, ils sollicitent, entre autres, la mise en place d'un programme ambitieux et cohérent visant à promouvoir la sensibilisation et l'éducation à large échelle des populations sur la culture démocratique et électorale ; l'ouverture du Fosocel à d'autres sensibilités, parmi lesquelles les confessions religieuses, les organisations des populations autochtones pour leur permettre de contribuer aux questions électorales ; le renforcement des capacités par une formation adéquate des délégués de la société civile dans les différentes composantes des organes en charge de la gestion des processus électoraux.

À l'endroit des pouvoirs publics, les participants recommandent, notamment, la mise en œuvre de toutes les

recommandations de la concertation politique de Dolisie ; la présentation par les partis politiques des listes des candidats alternant les noms femme-homme à partir du premier nom en ce qui concerne les prochaines élections locales ; le règlement de manière rigoureuse de l'usage des ressources financières et matérielles lors des campagnes électorales assorties des sanctions contre toutes les formes d'achat de conscience ; l'usage des bulletins uniques et des cartes biométriques lors des prochaines élections locales ; le renforcement des garanties de la liberté de la presse, particu-

nautaire, d'observation et de surveillance des processus électoraux.

Toutes ces recommandations ont été motivées par les observations faites par les participants après l'analyse des processus électoraux en République du Congo. Dans le chapitre des observations, l'atelier a relevé que le Congo, en optant pour la démocratie pluraliste, avait fait preuve d'une réelle maturité. Si le pays, indique le communiqué final des travaux, connaît des difficultés de plusieurs ordres, ce n'est pas à cause du système démocratique, mais à cause de la mauvaise pratique des acteurs politiques.



Les participants

lièrement de la presse écrite privée ; l'accès de toutes les composantes politiques aux médias publics ; le respect scrupuleux des textes fondamentaux régissant les processus électoraux au détriment des consensus à répétition.

À l'égard de la communauté internationale, les participants ont recommandé la pérennisation du soutien aux efforts du Congo dans sa marche inexorable vers la consolidation d'un état de droit et de la démocratie, ainsi que le soutien de manière plus conséquente des organisations de la société civile à travers leurs programmes de sensibilisation, d'éducation commu-

En outre, les participants au séminaire ont également souligné que la démocratie s'appréciait par la qualité et non la quantité des partis politiques en présence, parce qu'ils sont les moteurs qui engendrent de la vitalité pour la démocratie. Par ailleurs, ils ont fait remarquer que de nombreuses institutions d'appui à la démocratie ne jouaient pas le rôle que le peuple attendait d'elles. De même, ils ont relevé que le développement de la démocratie était incompatible avec la marginalisation de la femme, qui viole les principes d'égalité des droits et de respect de la dignité humaine.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

RN1 KINKALA-MINDOULI

L'Union européenne intervient à hauteur de 14 milliards FCFA

L'information a été livrée par l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Marcel Van Opstal, à la faveur d'une conférence de presse organisée le 12 mars à Brazzaville.

La rencontre avait pour objectif de présenter la coopération actuelle entre l'Union européenne (UE) et le Congo dans les domaines des infrastructures, du renforcement de l'état de droit, de la santé, de l'environnement, de l'appui à la gouvernance des finances publiques, etc. Les travaux de reconstruction de la route Kinkala-Mindouli, longue de 58 kilomètres, prendront fin en 2016. Le contrat de travaux de construction et de bitumage de cette route a été signé l'an dernier à Brazzaville entre le gouvernement congolais et l'UE. Ce projet fait suite à celui réalisé en 2007 et 2008 pour le tronçon Brazzaville-Kinkala, sur 75 kilomètres. Les travaux seront exécutés de façon conjointe par les entreprises Dragages et Razel-BEC en 33 mois. Le projet est financé par le gouvernement congolais et l'UE.

L'attaché de coopération Infra-

structures, Pascal Zahonero, a expliqué l'importance et l'intérêt de construire cette route soulignant «la réduction du temps de parcours et la facilité de circulation à l'intérieur du pays.» «Cette route servira au transport des marchandises et des personnes de manière sécurisée. Aujourd'hui, on peut affirmer que les bases qui avaient été prévues ont été respectées, notamment la phase préparatoire qui a été avancée sur 33 mois.»

L'UE a également soutenu le projet d'appui au renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE), mis en œuvre par le ministère du Commerce et de l'Approvisionnement. Il s'agit, entre autres, d'améliorer la compétitivité de l'économie congolaise ainsi que l'environnement dans lequel le secteur privé évolue. Le coût du projet s'élève à 8 500 000 euros, soit un cofinancement de 88% du montant total.

Parmi les autres priorités évoquées figure également le projet d'action pour le renforcement de l'état de droit et des associations (PA-



L'assistance

REDA). Il est financé à hauteur de 6 millions d'euros par l'UE et vise l'amélioration du fonctionnement de la justice, la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que la gouvernance électorale.

Dans le cadre de l'appui à la société civile, l'UE soutient des microprojets communaux et associatifs à Brazzaville (Micab) à hauteur d'un million d'euros pour un cofinancement de 75% du montant total. Sur le plan humanitaire, l'aide aux services sociaux se chiffre à 315 012 euros. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des populations. Cette assistance permet aux enfants de la

rue d'avoir accès aux soins de santé primaire et à la prévention sanitaire. D'après l'attachée de coopération Santé et secteurs sociaux, Flora Bertizzolo, 1 300 enfants de la rue de 9 à 13 ans ont été recensés au Congo.

Dixième et onzième FED

Le dixième Fonds européen de développement (FED), qui couvre la période 2007-2013, prévoit le transport et l'intégration régionale et autres secteurs pour 85 millions d'euros. Les perspectives pour la période 2014-2020 sont incluses dans le onzième FED qui com-

prend la gouvernance économique et commerciale, ainsi que l'appui à la décentralisation. L'enveloppe financière pour cette période a été augmentée de 20%, représentant au total plus de 100 millions d'euros.

«Ceci montre la volonté de l'Union européenne de continuer à appuyer le Congo dans son parcours de développement de réduction de la pauvreté», a déclaré Marcel Van Opstal dans son message introductif. Avant de poursuivre son discours, l'ambassadeur s'est plaint du manque de visibilité de l'UE dans la presse locale en raison, a-t-il dit, d'une «certaine méconnaissance de l'ensemble du champ d'action couvert par [ses] activités».

«Cette séance d'échanges est un des moyens parmi d'autres que je souhaite mettre en place régulièrement pour que le lien institution-médias se renforce avec, pour ultime objectif, d'informer de façon claire et exhaustive les Congolais sur l'action de l'UE dans le pays», a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

TRAFIC FRONTALIER

Concertation entre les autorités douanières du Pool et celles du Bas-Congo

Les directions décentralisées des douanes du Congo et de la RDC se sont retrouvées, le mardi 11 mars 2014, à Kinkala. Cette réunion entre les cadres des douanes du Pool et ceux du Bas-Congo permettra d'appliquer l'accord d'assistance mutuelle administrative, en sigle AAMA.

Au menu des échanges, la stratégie commune de lutte contre la fraude dans le cadre de la mesure interdisant l'entrée en RDC des véhicules dont la date de la première mise en circulation dépasse dix «10» ans.

Au nombre des mesures arrêtées : l'élaboration d'une cartographie précise et détaillée des postes et pistes frontaliers entre le territoire de Luozi (RDC) et les départements du Pool, de la Bouenza et du Niari (République du Congo). Il est aussi prévu une réunion de haut niveau entre les directeurs des douanes des départements et provinces ayant une frontière commune. L'objectif étant d'abord le meilleur suivi des actions de lutte contre la fraude afin de pourvoir en personnel l'ensemble de postes frontaliers retenus dans la cartographie. Sont ciblés, les postes de Ndandanga et Ngobé-Balari en RDC ; Ntombo Manianga et Mindouli pour le Congo-Brazzaville. À cet effet, les douaniers des deux pays ont souhaité que les départements et provinces concernés soient dotés en moyens roulants. Ils ont aussi envisagé des patrouilles mixte de surveillance.

Les neuf participants à cette réunion ont noté la recrudescence du trafic des véhicules de plus de dix ans dans le territoire de Luozi. Ils ont ainsi passé en revue les problèmes auxquels font face les douaniers qui opèrent dans cette zone. Entre autres, la non maîtrise des points ou des routes frontalières par les agents des douanes des deux administrations ; l'insuffisance du personnel aux postes frontaliers et le manque de moyens roulants et de communication adéquats pour les services.

Pour mieux avancer et atteindre les objectifs fixés, les deux parties ont conclu d'échanger les informations à travers les points focaux départementaux et principaux.

Signalons que les deux délégations étaient conduites par Joseph Mvouama pour la République du Congo et José Kikadi-lou Makiesse pour la RDC.

La Rédaction

LOI DE FINANCES 2014

Les administrations instruites aux nouvelles pratiques et procédures

Le ministère de l'Économie et des Finances compte sur l'Administration centrale, déconcentrée et décentralisée, pour une meilleure capitalisation afin de relever les défis de l'exercice budgétaire 2014.

Les services de l'Administration ont échangé durant sept jours sur les évolutions en cours ainsi que sur les nouvelles pratiques et procédures. Ce partage de bonnes pratiques a concerné aussi le contrôle ainsi que la clôture des opérations budgétaires et de trésorerie de l'État.

Fort de cet acquis, le directeur du cabinet du ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, Jean Raymond Dirat, les a conviées à organiser systématiquement des séances de restitution à l'endroit de leurs collaborateurs.

Il s'est exprimé le 12 mars à Brazzaville, au terme du séminaire-atelier de vulgarisation et d'appropriation des dispositions de la loi de finances 2014 et de la circulaire précisant les modalités d'exécution, de contrôle et de clôture des opérations budgétaires et de trésorerie.

«À l'occasion de ce transfert des connaissances, vous accorderez une place de choix à un acteur clé de la vie de l'État, les chefs d'entreprises [...]. C'est grâce à l'entreprise que, directement ou indirectement, l'État obtient l'essentiel des moyens de sa politique [...] : elle influence la qualité de la dépense», a déclaré Jean Raymond Dirat.

Les participants ont émis plusieurs recommandations, conséquemment aux questions suscitées par les diverses communications et les préoccupations soulevées à travers les ateliers.

Les recommandations...

Le ministère de tutelle devrait organiser des journées d'informations comptables pour expliquer le décret portant organisation et attributions de la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique.

À cette recommandation, s'ajoutent : la mise en œuvre de la facture sécurisée et des caisses enregistreuses ; l'augmentation du nombre de mandataires de l'ordonnateur délégué des dépenses de l'État ; l'inscription détaillée au budget de l'État des crédits des services déconcentrés ; l'automatisation de la chaîne de la recette depuis l'ordonnateur jusqu'au comptable.

On relève aussi : la mise en place de textes réglementaires avant la mise en œuvre du paiement des impôts, droits et taxes au Trésor public par l'intermédiaire des banques ; ainsi que d'un plan de communication sur la taxe d'occupation des locaux avant sa mise en œuvre.

Suivent : la sécurisation des imprimés spéciaux de dédouanement et l'interconnexion des bureaux et magasins des aires de dédouanement ; le suivi de la gestion des régimes de transit par une communication accrue entre les bureaux

d'émission et de destination ; la prise de mesures contraignantes à l'encontre des cosignataires et acorniers qui n'observeraient pas les dispositions légales et réglementaires relatives au transfert électronique des manifestes, pour ne citer que ces points

Les préoccupations exprimées Dans le déroulement des travaux, les cadres et dirigeants du ministère de l'Économie et des Finances ont planché sur diverses préoccupations. En matière de recettes, ont été épinglées la lenteur du projet de bancarisation du paiement des impôts, droits et taxes ainsi que la circulaire des faux imprimés spéciaux, etc. S'agissant des dépenses, est ressortie la difficulté de la mise en œuvre de la centralisation des acquisitions des divers équipements ; la globalisation des crédits délégués et la difficulté de leur répartition...

En matière de contrôle, les travaux en atelier ont porté sur l'absence de services techniques compétents dans les comités de réception des ouvrages, équipements et services spéciaux ainsi que des plans de développement pluriannuels au niveau des départements. D'autres sujets ont concerné la partie comptabilité. Ce séminaire-atelier, qui s'est tenu du 3 au 12 mars à Brazzaville, concernait les ministères, les institutions, les chambres de commerce et d'industrie de Brazzaville et Pointe-Noire, les organisations patronales et les entrepreneurs.

Nancy France Loutoumba

AVIS DE VACANCES DE POSTE N°

POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUIVI EVALUATION DE LA COORDINATION TECHNIQUE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PROJET R8 TUBERCULOSE – SUBVENTION COG-810-G02-T

I – Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre depuis 2011 la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés du projet avaient été confiée au Ministère de la santé et de la population, récipiendaire Principal.

La première phase de ce projet qui devrait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée exceptionnellement de six mois pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013 en attendant la mise en vigueur de la phase 2.

Ce projet qui a donné les résultats satisfaisants sur le terrain lors de la première phase, vient de bénéficier d'une seconde phase en co-financement avec le Gouvernement Congolais pour une durée de 3 ans.

Ainsi, le Ministère de la Santé et de la Population à travers son unité de gestion du projet, souhaite utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un Responsable en Suivi Evaluation.

II – Position hiérarchique

Le Responsable Suivi Evaluation est placé sous la responsabilité du Coordonateur de l'unité de gestion du Ministère de la Santé et de la Population.

III – Tâches et Responsabilités

Le Responsable Suivi Evaluation aura pour principale mission de rendre compte de la stratégie de suivi et évaluation des plans opérationnels des activités menées par les bénéficiaires secondaires, préparer les rapports d'activités et des résultats pour le compte des partenaires et du Fonds Mondial. Collecter, centraliser, publier et assurer la qualité des données. Ces activités permettront également un renforcement des capacités nationales en termes de Suivi et Evaluation et l'échange des expériences acquises dans les forums internationaux.

Spécifiquement, il s'agit de

- Développer et mettre à jour les plans de Suivi et Evaluation dans le cadre des stratégies nationales ;
- Contribuer à la gestion des relations avec les sous bénéficiaires ;
- Préparer les données du Suivi et Evaluation pour les rapports trimestriels ;
- Valider le Suivi et Evaluation des rapports trimestriels ;
- Apporter un appui technique pour l'implantation des plans de Suivi et Evaluation ;
- Participer à la planification annuelle des visites de terrain ;
- Participer à la négociation des attachements et à l'implantation des modifications ;
- Participer à l'élaboration du système de Suivi et Evaluation de l'approvisionnement médical
- Contribuer au bon déroulement des activités et la remise des rapports dans les délais requis ;
- Veiller à la délivrance des résultats dans les temps impartis, etc...

Le détail des Termes de référence est à retirer au siège de la CTAF.

IV – Qualification

Les candidats potentiels au poste devront présenter (ou remplir) les conditions de candidature ci-après :

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (Bac+5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, Economie, Planification, ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine de Suivi/Evaluation
- Avoir une bonne connaissance des procédures du Fonds Mondial ;
- Avoir le sens de travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement
- Avoir la maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologique/ statistiques (SPSS, EpiInfo) ;
- Avoir un esprit d'analyse, de synthèse, de diplomatie ; être un bon communicateur, organisé, méthodique et avoir une bonne capacité d'écoute ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;

-Ecrire et parler couramment le Français et avoir une connaissance de l'Anglais.

VI. Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation pour le poste;
2. Un curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus ;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs ;
5. Les références de trois (03) personnes ou employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient être consultés pour avis
6. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois;

VII. Condition d'emploi

Le contrat du Responsable Suivi Evaluation est d'une année renouvelable avec une période d'essai de six mois et sera signé par le Ministre de la Santé et de la Population. La rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat et des taux applicables pour les consultants nationaux.

VIII. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 28 Mars 2014 à 16 heures sous pli fermé, avec la mention « avis de vacances de poste pour le recrutement du Responsable Suivi Evaluation à l'adresse ci-dessous : Ministère de la Santé et de la Population/Direction des Ressources Financières/Coordination Technique, Administrative et financière des Projets tuberculose et Paludisme (CTAF)

134, Avenue Maréchal LYAUTEY en Face du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (siège unité de gestion MDA/ projet de mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide)

Tél : 00242 06 979 03 15/, E-mail : emekamina27@yahoo.fr
Brazzaville. République du Congo

APPEL À CANDIDATURE

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Refondation du Système d'Education et de Formation (PARSEF), le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi lance un appel à candidature pour le recrutement de deux (2) Responsables Administratifs et Financiers (RAF) des (CEFA).

-CEFA des métiers du bâtiment de Brazzaville

-CEFA des métiers de la maintenance industrielle de Pointe-Noire

• Profil et compétences recherchés

-Etre titulaire d'une formation supérieure juridique, financière et comptable.

-Maîtrise des règles de la comptabilité publique.

-Justifier d'une expérience de 5 années minimum dans un poste identique ou d'encadrement dans la filière administrative et financière.

-Avoir de bonne connaissance du système éducatif et, si possible, connaître les politiques de formation professionnelle.

-Maîtriser parfaitement les procédures et les outils bureautiques et d'informatique de gestion spécialisés.

-Présenter des qualités relationnelles et des aptitudes du travail en équipe

-Faire preuve de disponibilité d'adaptabilité de rigueur et de réactivité.

• Composition du dossier de candidature

-Un curriculum vitae explicite sur le parcours professionnel person-

nel mettant en évidence les compétences exigées par le profil (professionnelles, technologiques, d'encadrement) et d'autres expériences (associatives, sportives...) ; sont annexer les attestations d'emploi, les justificatifs des diplômes et expériences acquises :

-Une lettre de motivation expliquant, entre autres : (i) l'intérêt pour le poste – (ii) la situation actuelle du candidat – (iii) le projet professionnel personnel.

-Une description du parcours professionnel au sein de l'administration ou en entreprise requises par le profil de RAF.

-Cette partie est présentée sur un support imprimé n'excédant pas deux pages maximum et servira de support à l'entretien.

• Les candidats adressent leur dossier au Directeur de l'UCP

a)- par courrier électronique : tkimpolo@yahoo.fr

b)- par le truchement des directions départementales du ministère

c)- par dépôt direct à l'UCP-ETPFQE.

Nota : Une attestation de réception est émise par l'UCP-ETPFQE localisée dans l'enceinte du lycée technique industriel du 1er Mai de Brazzaville, la date limite de dépôt de dossier est le 25 mars 2014.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2014

Télesphore KIMPOLO

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Les États-Unis peuvent parler, menacer, sanctionner. Mais ils commercent à peine avec la Russie : leurs entreprises n'y ont pas investi autant que les firmes allemandes ou françaises. L'Europe y est en fait bien trop imbriquée pour envisager de sévir.»

Pierre Briançon, journaliste, économiste et écrivain français, Le Monde, 8 mars 2014

□ «Quand les citoyens sont considérés comme des citoyens et pas seulement comme du bétail électoral, ils se comportent en adultes et non plus comme un troupeau. À l'inverse, beaucoup de partis politiques se conduisent comme des acheteurs de votes. Ils ne font plus leur travail : celui de mobiliser en instruisant.»

David van Reybrouck, historien et écrivain belge, Libération, le 7 mars 2014

□ «Le juge est devenu un acteur politique et les hommes politiques de nouveaux justiciables. L'arme du droit n'est plus au service des gouvernants...»

Denis Salas, magistrat et essayiste, Le Monde, le 11 mars 2014, allusion aux écoutes dont Nicolas Sarkozy (ancien président français) est l'objet dans son pays.

□ «Les élections locales sont une aubaine pour que les femmes mettent à profit leur supériorité numérique en vue de s'imposer devant les hommes et en se faisant élire à la tête des collectivités locales»

Sicap Mbaou Khady Bâ, maire de Diamaguène, Sénégal, Le soleil du 11 mars 2014

□ «Il vaut mieux marcher en boitant sur le bon chemin que d'un pas allègre sur le mauvais»

Jacques Norlain, France, Général de brigade, ancien officier des Troupes de Marine, ancien conseiller pour les questions de sécurité en Côte d'Ivoire, Géopolitique Africaine n°49

BRAZZAVILLE

Les grandes avenues se transforment en marchés

Des marchés informels s'organisent à travers la ville. Du jour au lendemain, de grandes artères sont occupées anarchiquement par des commerçants congolais et étrangers. Ce phénomène s'intensifie, au grand dam des pouvoirs publics.

Les vendeurs abordés sur ces nouveaux marchés ont chacun avancé une raison particulière, outre les doléances exprimées envers l'État. Ainsi évoquent-ils la lenteur dans la construction de certains marchés, la concurrence ou bien la mévente de leurs produits due au manque de voies d'accès. «Je vends mieux sur cette avenue par rapport à ceux qui se trouvent dans les marchés, à cause des concurrents. Ici, j'ai la facilité d'évacuer une mallette de poissons en un temps record et nous ne sommes pas nombreux à vendre le même produit», témoigne une vendeuse sur l'avenue Galiéni à Mpila, dans l'arrondissement 5 Ouénzé. Une autre commerçante, du marché Petit-chose à Talangaï, arrondissement 6, met en avant les difficultés liées à la saison des pluies. «C'est quasiment impossible de vendre quand il pleut par manque d'abri. Je souhaite que les autorités exécutent rapidement les travaux afin de nous permettre de vendre dans de bonnes conditions», explique-t-elle. L'installation de ces marchés informels, même si ce comportement n'est pas louable, se justifie. Car le gouvernement a évacué les commerçants des marchés Total, Intendance et Mama-Mboualé pour construire des marchés modernes. Or la fin de ces travaux interviendra dans trois mois pour certains, dans deux ans pour d'autres. Pour faire face à ce phénomène, le

directeur des Marchés et des Halles, Jean Serge Ngouala, s'est donc exprimé sur l'avancement des travaux. «Il ne reste plus que les travaux de finition au marché Mama-Mboualé. Il comporte environ mille places. Nous installerons en premier lieu tous les commerçants que nous avons délocalisés. Nous pourrions aussi récupérer ceux qui sont installés dans des marchés informels, s'il reste de l'es-

de lancer prochainement, une opération de déguerpissement. Les maires des arrondissements et la police sont invités à y participer.

Des infrastructures commerciales promises par l'État

La ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari, lors de la cérémonie d'échanges de vœux pour l'année



Une scène de marché informel au centre ville de Brazzaville

pace», a-t-il indiqué. Par ailleurs, contrairement aux spéculations concernant le prix d'attribution d'une table, Jean Serge Ngouala a souligné qu'une table ne coûtera que 20.000 FCFA. Le commerçant ne fera face qu'au paiement des taxes. En revanche, cette attribution ne lui confèrera aucun droit de propriété, ni d'héritage. «Son retrait est systématique en cas d'abandon non déclaré ou d'expulsion. À cet effet, l'intéressé ne peut prétendre à une indemnisation», stipule la loi d'autorisation d'occupation de la place dans un marché ou aux alentours. En outre, pour lutter contre l'occupation anarchique de l'espace public, la mairie centrale prévoit

2014, avait annoncé la construction d'infrastructures commerciales pour désengorger la ville. Ce projet se trouve à l'étape des études de préféabilité pour l'implantation. Entre temps, l'identification des sites est en cours. Ces structures disposeront d'aires de déchargement, de stationnement, de stockage, de conservation et de vente, en vue d'améliorer le circuit de distribution. «Mon département a inscrit au budget d'investissement exercice 2014, la réalisation d'une étude sur la construction de deux grands pôles logistiques aux entrées nord et sud de Brazzaville», avait déclaré la ministre.

Lopelle Mboussa Gassia



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

MARS ATTACKS *by* CFAO

TOYOTA *YARIS* LOUNGE

À PARTIR DE **11.400.000** FCFA HTVA
* QUANTITÉS LIMITÉES





cfaogroup.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL





la monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com
Web : www.amc-telecom.com

EMPLOI ET RESSOURCES HUMAINES

Les experts ont débattu sur les politiques et stratégies de développement

Une conférence interrégionale est organisée les 12 et 13 mars à Brazzaville par l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (Onemo), en partenariat avec l'Association mondiale des services d'emplois publics (Amsep) et l'Association africaine des services d'emplois publics (Aasep), avec l'appui du gouvernement congolais.

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba, a présidé le 12 mars à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, la cérémonie d'ouverture de cette rencontre placée sous le thème : « Politiques et stratégies de développement des ressources humaines des services publics d'emplois [SPE] ». Le directeur général de l'Onemo, président de l'Aasep et vice-président de l'Amsep, André Nyanga Elenga, a relevé que la présence massive des participants était un signal très fort de leur engagement dans la recherche des solutions au chômage et à la pauvreté, deux fléaux qui minent l'Afrique et le monde.

Le thème principal répond, a-t-il précisé, aux différentes préoccupations des chefs d'État et de gouvernement africains, qui s'étaient engagés à trouver des solutions à l'épineux problème du chômage et de la pauvreté sur le continent lors de leurs rencontres tenues respectivement à Ouagadougou, au Burkina Faso, en 2004, et à Ma-

labo, en Guinée Équatoriale, en 2011. Il intègre également le processus de mise en œuvre du plan d'action et du cri de Cotonou (Bénin), adoptés en novembre 2012 par les SPE membres de l'Amsep.

Dix à douze millions de jeunes à la recherche de l'emploi chaque année Rappelant les missions de l'Amsep, Elisabet Arp et Camille Mouté à Bidias, respectivement

qu'il n'existe pas de corrélation forte entre le taux de croissance et la création d'emplois en Afrique. Ce qui s'explique essentiellement par le caractère extraverti des économies. « La croissance a produit des améliorations dans de nombreux volets du marché du travail, mais elles ne sont pas suffisantes. Le chômage des jeunes continue à être très élevé. L'Organisation internationale du

travail estime qu'entre 10 et 12 millions de jeunes sont à la recherche d'un emploi chaque année », a commenté Elisabet Arp. Le Camerounais Camille Mouté à Bidias a ajouté à cette problématique celle des systèmes d'enseignement qu'il faut urgemment réformer radicalement vers plus de professionnalisation. « Il devient

indispensable pour l'Afrique de promouvoir des politiques de croissance inclusive et intégrée de nos économies. Cette problématique est la priorité pour assurer un combat efficace et durable contre le chômage dans notre région », a-t-il souligné. Il s'est félicité de l'important travail engagé dans ce sens par le gouvernement congolais à travers de profondes réformes du système d'enseignement pour al-

sité d'avoir des ressources humaines appropriées au sein des entreprises tant publiques que privées. D'après lui, la question du chômage vient en troisième position, après la corruption et le fossé entre les riches et les pauvres, selon un récent sondage conduit par l'Institut Gallup International. Parlant du Congo, il a souligné que, sous l'impulsion du président de la République, la formation professionnelle bénéficiait depuis deux ans de la priorité dans le cadre du budget de l'État.

« Les métiers exercés par le SPE devraient donc être davantage focalisés, parce que la gestion des fonds d'appui, d'impulsion ou d'accompagnement est certainement mieux exercée par des institutions financières spécialisées et dédiées. Son caractère de service public ne devrait pas dispenser le service public d'emploi de veiller à l'équilibre de ses comptes, d'avoir le souci d'utiliser avec efficacité et efficience l'argent public », a-t-il martelé. Pour lui, la redynamisation envisagée de l'Onemo passe, entre autres, par une remobilisation de ses ressources humaines, notamment la vulgarisation référentielle des métiers d'un service public d'emploi ; la sensibilisation sur le continuum de l'insertion professionnelle ; la sélection des agents dans les différents profils ; la formation aux métiers du service public de l'emploi tels que conseiller emploi, agent d'accueil, animateur d'ateliers.



Le présidium des travaux

présidente et président d'honneur de cette association, ont insisté sur le fait que malgré un taux de croissance élevé (5 et 6%), la situation de l'emploi ne s'est toujours pas améliorée dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ce constat est confirmé par le rapport 2013 de la Banque africaine de développement, qui estime

travail vers le plus de professionnalisation, tant par les contenus des enseignements que par la création de nouveaux centres de formation et d'apprentissage.

Faut-il redynamiser l'Onemo ? Le ministre Serge Blaise Zoniaba a déclaré que le thème retenu était d'actualité au regard de la néces-

Parfait Wilfried Douniama

PARIS

Laurent Fabius s'est entretenu avec son homologue centrafricain

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a reçu le 11 mars, à Paris, le ministre centrafricain des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la Francophonie, Toussaint Kongo Doudou.

À cette occasion, les deux personnalités ont fait le point sur la situation en République centrafricaine et sur les principaux objectifs communs devant permettre une sortie de crise dans ce pays. Laurent Fabius et Toussaint Kongo Doudou ont évoqué l'importance de mener à bien le processus de transition jusqu'aux élections qui doivent se tenir d'ici février 2015.

Leur entretien s'est aussi focalisé sur la poursuite du déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), sous mandat africain, appuyée par l'opération Sangaris. À ce sujet, un accent particulier a été mis sur les efforts de protection de l'ensemble de la population centrafricaine, et notamment des communautés musulmanes.

Paris, par la voix du chef de la diplomatie française, a souligné « la nécessité pour les autorités centrafricaines de transition de s'engager pleinement en faveur d'une véritable réconciliation nationale et de la protection des droits de l'Homme ». Laurent Fabius a rappelé l'importance de la lutte contre l'impunité, « afin d'envoyer un signal fort aux commanditaires et auteurs d'exactions ». Il a renouvelé son souhait de voir une opération de maintien de la paix des Nations unies se déployer rapidement en République centrafricaine, afin de consolider les résultats obtenus par la Misca et de prendre en compte les aspects civils de la sortie de crise.

Laurent Fabius a également rappelé que le soutien à la reconstruction de l'État centrafricain était « essentielle pour permettre aux autorités de transition d'assurer les principaux services, notamment sociaux, à une population gravement éprouvée par la crise. »

N. N.G.

AFRIQUE DU SUD

Jacob Zuma promet d'effacer tout l'héritage de l'apartheid

Le président sud-africain Jacob Zuma a promis mardi d'effacer l'héritage de l'apartheid qui « est ancré et persiste ». En premier lieu, il y a la dépossession systématique des terres sous le colonialisme et l'apartheid, a déclaré Jacob Zuma lors du lancement du document qui passe en revue les 20 dernières années et qui reflète l'évolution du pays depuis 1994.

Le rapport reflète également les problèmes que continue de rencontrer le pays et la manière dont le gouvernement pourrait les résoudre au mieux. Jacob Zuma a déclaré que le système de l'apartheid « nous a laissés avec une distribution raciale des terres et de la production agricole très biaisée ainsi qu'un secteur des petits fermiers

en difficulté ». Le système des réserves introduit dans la période coloniale et ensuite renforcé sous l'apartheid (homeland system) a laissé derrière lui pauvreté et sous-développement dans les anciennes zones rurales, a indiqué Jacob Zuma. Le homeland system était également lié au système du travail des migrants, qui est une des causes des problèmes que rencontre actuellement le secteur minier. La ségrégation raciale a également été renforcée dans les zones urbaines. À cet égard, un des plus grands défis que le gouvernement démocratique a rencontré a été de résoudre les modèles spatiaux de l'apartheid. Par exemple, de nombreuses personnes pauvres vivent dans des townships, qui sont loin de leurs lieux de travail, ce qui leur coûte cher en moyens de trans-

port. « Nous devons également faire face à l'impact du système éducatif Bantu, qui a été conçu pour maintenir la majorité noire confinée dans des travaux non qualifiés », a poursuivi Jacob Zuma. Les services de santé publique et les services de base tels que l'eau, l'hygiène, l'électricité et le ramassage des déchets étaient également concentrés dans les zones résidentielles blanches, a-t-il expliqué.

En moyenne, l'économie sud-africaine a connu une croissance de 3,2% annuellement de 1994 à 2012. Le nombre de personnes travaillant a augmenté d'environ 5,6 millions entre 1994 et 2013, soit de 60%. Mais cette croissance demeure néanmoins modeste par rapport aux autres économies émergentes, a ajouté le président sud-africain.

Xinhua



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

CENTRAFRIQUE

Le gouvernement de transition paie un mois de salaire aux fonctionnaires

«Pendant que la Centrafrique est toujours en proie aux exactions de groupes armés antagonistes, les fonctionnaires centrafricains étaient à la caisse lundi, relève le site d'information Fazonie, pour toucher un salaire qui n'était plus payé depuis six mois maintenant. Une bonne nouvelle, estime le site, qui devrait contribuer à faire baisser la fièvre de la crise. Et permettre à la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, de pousser un ouf de soulagement.» Entre temps, de grands musiciens se sont mobilisés pour un concert de solidarité exceptionnel lundi 10 mars dans la prestigieuse salle du Théâtre de la ville, à Paris. Le concert a réuni plusieurs chanteurs et musiciens africains à savoir Youssou Ndour, Bonga, Lokua Kanza, So Kalmerly et la chanteuse centrafricaine Idylle Mamba. Les recettes de ce concert serviront à la reconstruction de l'Espace Linga Téré, lieu de partage, de citoyenneté et d'art à Bangui, détruit au cours des récents événements.

Tiras Andang

TRAFIC ET BRACONNAGE AU TCHAD

Idriss Deby Itno met le feu à un stock d'ivoire

À l'occasion du cinquantième anniversaire du parc national de Zakouma, le 8 mars, le président tchadien a mis le feu à un stock d'ivoire de 1,1 tonne.

Cet acte marque l'engagement du président tchadien à combattre le braconnage qui décime la population de pachydermes du pays. La destruction de cet ivoire intervient dans le sillage de la Conférence de Londres sur le commerce illégal des espèces sauvages tenue en février dernier, au cours de laquelle Idriss Deby Itno et quatre autres chefs d'État africains se sont engagés à soutenir l'Initiative pour la protection des éléphants (Elephant Protection Initiative - EPI). L'EPI établit un train de mesures en faveur de la protection des éléphants, y compris l'engagement à ne plus commercialiser les produits à base d'ivoire pendant au moins dix ans. Son organisation de mise en œuvre, Stop Ivory, a mis à disposition deux millions de dollars pour soutenir cette promesse, en plus de deux millions promis par le Royaume-Uni. Dans son allocution, Idriss Deby Itno a reconnu le mérite du partenariat public-privé conclu avec African Park, qu'il a qualifié de «bon exemple de coopération à émuler pour les autres responsables d'aires protégées.»

Noël Ndong

TCHAD

La Cémac félicite N'Djamena pour la création d'une Cour des comptes

L'Assemblée nationale tchadienne a approuvé la création d'une Cour des comptes. Cette décision conforte la volonté politique et renforce le contrôle externe et indépendant, et fait passer le Tchad à la culture du résultat. Composée de cinq chambres et de 31 membres désignés pour un mandat de cinq ans renouvelables, la Cour des comptes tchadienne va enfin sanctionner les fautes de gestion commises à l'égard de l'État, des collectivités locales et des organismes soumis à son contrôle. Pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), «en créant une Cour des comptes dans son ordre interne, le Tchad se met en conformité avec la directive du 19 décembre 2011 de la Cémac, qui impose à chaque pays membre d'organiser au plus tard le 31 décembre 2013 une Cour des comptes indépendante des Cours suprêmes.»

N.Nd.

PAPE FRANÇOIS

L'an-1 d'un pontificat étonnant

Le premier pontife non-européen de l'histoire conduit l'Église à marche forcée vers des réformes inévitables.

Plus que quelques heures et le pape François va souffler la première bougie – d'anniversaire – de son pontificat. Il y a un an, en effet, le monde surpris découvrirait le visage rond d'un nouveau pontife, Giorgio Bergoglio, archevêque de Buenos Aires en Argentine. En ce mois de mars 2013, cette surprise s'encadrerait dans une autre surprise, sans doute plus grande, accomplie exactement deux semaines plus tôt, le 28 février 2013 : la démission volontaire d'un pape. L'Allemand Benoît XVI qui avait patiemment mûri sa décision sans prendre le conseil de personne (sinon de son frère Georg, prêtre comme lui), décidait de céder sa charge à un plus jeune. Et celui-ci, 76 ans, allait étonner le monde par ses premiers gestes, ses premières paroles. Depuis lors d'ailleurs, il n'a pas cessé de surprendre et d'imprimer à la papauté une inflexion qui la rend désormais moins distante, moins murée dans

les lambris du Vatican. «Bonsoir», «Priez pour moi» et «Bon appétit»: des paroles prononcées depuis la loggia du Vatican où elles n'avaient pas l'habitude de se faire entendre. Le pape venait au monde catholique avec des accents d'un dépouillement complet de sa fonction tout en gardant la ligne de fermeté du magistère et sa solennité multi-séculaire.

Pas de mules rouges de pape au pied mais des souliers à bouts arrondis, comme tout curé de campagne – surtout jésuite. Pas de luxueuses voitures de fonction, des limousines coûteuses entretenues à coups de millions mais une Ford Mondeo, presque ordinaire, en tout cas de celles que l'on croise à chaque coin de rue même en Afrique (héritage de son prédécesseur ; son secrétaire à lui circulant dans et hors du Vatican à vélo). Pas d'aide de

camp portant sacoches et tout le nécessaire d'un chef d'État. Pas d'appartements pontificaux (de 500 m²) mais un logement spartiate dans la Maison Sainte Marthe, la maison des cardinaux de passage au Vatican, construite par Jean-Paul II. On n'épuiserait pas les marques d'humilité de ce pontife dont, pourtant, les réformes les plus profondes ne sont pas seulement dans le geste et la pro-

chauds d'une réelle volonté à changer. Les militantismes de tous acabit ont beau l'attendre encore au tournant sur des questions comme la femme, l'homosexualité, les divorcés-remariés, l'ordination des femmes, etc. ce qui ressort du simple constat empirique de l'opinion est un «peut mieux faire». Sinon, carrément, un «va mieux faire» pour les optimistes. Au moment où nous écrivons



Le Pape François

messe de changements. Sur le plan financier, il a engagé la tâche titanesque de redresser la gestion des institutions du Vatican en s'aidant, fait nouveau là aussi, d'un Conseil de 8 cardinaux, eux-mêmes désormais fidèles aux conclusions d'un audit mené au Vatican par deux cabinets internationaux impartiaux. Création d'un «ministère» de l'économie qui n'aura de compte à rendre qu'à lui, directement ; dégraissage de la fonction publique vaticane, suppression des trop nombreux postes de dépense...

S'il y a des critiques aujourd'hui, surtout dans les milieux fondamentalistes catholiques où l'on n'apprécie pas trop que la personne du pape se «désacralise» ainsi, une grande majorité de catholiques mais aussi, fait nouveau, de non-catholiques, créditent ce pape venu des pays

ces lignes, le chef de l'Église catholique – fait nouveau, là aussi – prend part à Ariccia, près de Rome, aux exercices spirituels du Temps de carême qui se déroulent habituellement à l'intérieur du Vatican.

Et il s'y est rendu avec l'ensemble des cardinaux de la curie romaine en autobus, leur demandant de payer chacun sa chambre à la fin de ces exercices qui prennent fin vendredi et sont préchés par un simple prêtre. «Qui suis-je pour juger?», avait-il répondu en juin lorsqu'on lui demandait sa position sur les homosexuels dans l'Église. Une phrase-annonce de promesses de réformes pour certains, ou de possibles décadences pour les autres qui estiment qu'un pape n'a pas à se justifier et qu'il sait toujours tout.

Lucien Mpama

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

DANSE CONTEMPORAINE

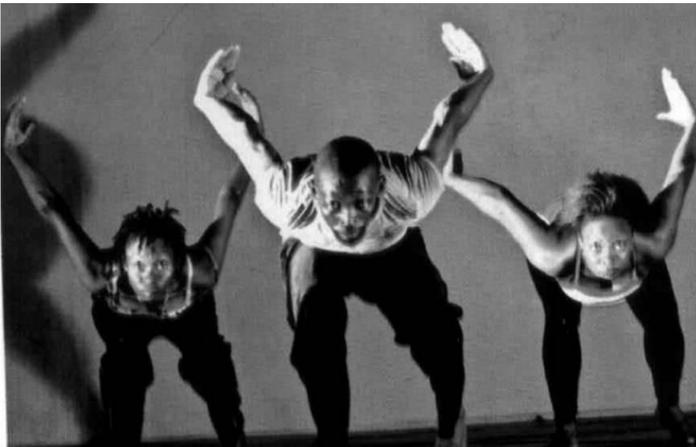
Deux créations le 14 mars à l'Institut français du Congo

Jean-Claude Kodja, chorégraphe et pédagogue en danse contemporaine, proposera *Au delà de tes pas se créent des traces*, présenté par la compagnie Plante planétaire. Viendra

La pièce *Au delà de tes pas se créent des traces* est une création de 2012. Elle nous a révélé le chorégraphe : il parle de la colonisation, de la mondialisation et les cris de larmes des peuples. Jean-Claude Kodja présentera son solo *Corps lié* au son d'abstrait, un véritable trait d'union entre le corps et le son.

Le chorégraphe pratique la danse depuis plus de vingt ans. Il a commencé à exercer cette passion très jeune. «*Ce métier, je ne l'ai pas appris à l'école, c'est une vocation. J'ai toujours expliqué qu'un artiste, on le forme pas, il est comme un génie, il sait d'où il vient, où il va, parce qu'un génie chaque fois qu'il est dans la création ne demande rien, mais il reçoit*

pour donner. C'est comme ça, un créateur ou un chorégraphe. Je crée mes propres écritures et danses, rien n'est impossible dans la création chorégraphique. Je ne fais pas des copiés-collés, je reste moi-même. C'est ce qui fait que dans l'agenda de l'Institut français



l'Institut français du Congo. Durant ces trois jours, il a enseigné différents aspects, à savoir : comment interpréter son environnement, l'expression du fond par le touché, la danse et les mots, comment interpréter les danses d'un chorégraphe. Le chorégraphe s'inquiète et demande aux autorités congolaises de regarder avec attention ce secteur culturel. «*Les jeunes artistes ne sont pas soutenus et nous risquons de les perdre. Cela va nous coûter cher dans les jours à venir. Plusieurs artistes congolais résidant en Amérique et en Europe ne reviennent plus au pays, parce qu'ils manquent de subventions : ils font entrer de l'argent dans ces différents pays et le*

La compagnie Plante Planétaire sur scène (© DR).

Congo y perd. Soutenez les talents de ceux qui sont présents au pays : ils ont des idées novatrices», a conclu le chorégraphe. Jean-Claude Kodja est l'auteur de plusieurs créations, notamment *Le silence*, *L'air patient*, *Le corps est un espace dans un espace*, *Tourne au sol*, *Le contact du corps et de la terre*, *L'aveugle qui marche dans les ténèbres*, *L'écriteau d'un saut d'ombre*, etc. Il crée en 1997, au Gabon, la compagnie Plante planétaire et rentre au pays en 1998.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Le prophète Hosana Elion Ronis Zangha écrit une chanson éducative sur le Congo

Ni sacrée ni mondaine, la chanson *Je t'aime Congo*, est une interpellation faite aux Congolais de tous horizons, afin qu'ils puissent contribuer à la construction de la nation congolaise dans la paix, la quiétude dans un esprit de réconciliation nationale.

Prélude à la sortie officielle de ce single, le compositeur du titre, le prophète Hosana Elion Ronis Zangha, dit préfet de la discipline, est en pleine campagne médiatique afin de vulgariser sa chanson éducative. «*Je suis en train de vulgariser cette chanson pour permettre aux Congolais non seulement de la découvrir, mais aussi de la comprendre*», a-t-il déclaré.

Elion Ronis Zangha pense que s'il est aidé dans la production de ce single (6 minutes 18 secondes), il partagera gratuitement ce produit avec les élèves congolais. En effet, dans *Je t'aime Congo*, il y a tout. Il y a les dates historiques du Congo. L'auteur de cette œuvre rappelle aux Congolais que ce pays a connu 70 ans de colonisation. Et que le 28 novembre est la date de la proclamation de la République, et le 15 août, la date de son indépendance. Le prophète de la discipline explique aussi aux Congolais, pourquoi le Congo est un pays de transit.

La base de *Je t'aime Congo*, pour lequel il s'est fait accompagner par des sœurs et frères de son église, c'est l'Amour. Parce qu'il a remarqué que la plupart des Congolais ont souvent tendance à dire qu'il vaut mieux vendre ce pays pour que chacun ait sa part. Il est venu dit-il, avec la grâce de Dieu, la force de Dieu, pour communiquer à ces derniers l'amour de leur pays. Il appelle tous les Congolais à cultiver l'esprit nationaliste et patriote afin qu'ensemble, on puisse bâtir le pays. Dans cette chanson, il demande également aux Congolais de la diaspora, de revenir au Congo pour bâtir le pays main dans la main.

«*Je t'aime Congo est une chanson éducative. Elle n'est ni mondaine ni sacrée. Dans cette chanson comme je venais de le dire, je parle de l'amour de la patrie, de l'amour inter-*



Hosana Elion Ronis Zangha

frères, inter-sœurs. J'invite les Congolais que nous sommes, et ceux qui ont choisi le Congo comme deuxième nation, à partager les valeurs d'amour. Nous devons nous aimer de façon à ce que la main dans la main, nous bâtissons ensemble le Congo. J'ai interpellé tout le monde, en disant qu'on va bâtir le pays dans l'unité, la concorde nationale, la réconciliation, le pardon, la justice, la paix et non dans la guerre.» Enfin, le musicien a lancé un appel au soutien: «*Je demande au gouvernement, à notre père de la nation et à tous les Congolais, c'est-à-dire du premier au dernier citoyen, de me venir en aide. J'ai encore beaucoup de chansons, et je voudrais en faire un clip extraordinaire sur le Congo. Or, ces images vont me demander beaucoup d'argent. Voilà pourquoi, je demande aux autorités et autres mécènes de m'aider à concrétiser ce projet.*» Le prophète Elion Ronis Zangha a également abordé le sujet de la vente du single. Celle-ci va dépendre de la valeur donnée à ce produit. Un clin d'œil à l'État et à bien d'autres sponsors.

Bruno Okokana

VIE DES CLUBS

Coup de pouce de Pierre Mabiala aux Fauves du Niari

Pierre Mabiala a mobilisé cinq millions FCFA pour soutenir le seul représentant congolais encore en lice en compétition africaine dans cette formidable et exigeante aventure qu'est la Ligue africaine des champions.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie a encore franchi un palier le 8 mars à Luanda : il a éliminé l'équipe angolaise de Primeiro de Agosto en seizième de finale de la plus prestigieuse compétition africaine des clubs. Devant le résultat réalisé, le ministre Pierre Mabiala a une nouvelle fois donné un coup de pouce à l'équipe à hauteur de cinq millions FCFA pour renforcer sa gestion et l'aider à préparer les futures échéances. L'enveloppe n'est pas destinée au paiement des primes des joueurs, a-t-il précisé. Elle servira à aider le club dolisien à faire face à certains besoins liés à son fonctionnement. C'est la récompense des efforts fournis par ce club qui est sorti du néant et est devenu une fierté na-



L'équipe de l'AC Léopards

tionale. Après deux essais manqués en 2010 et 2011, l'AC Léopards de Dolisie a remporté la 9e Coupe africaine de la Confédération. Depuis, les Fauves du Niari font leur chemin en réalisant d'excellentes prestations en Ligue

africaine des champions, dont ils ont atteint la phase de poules pour leur première participation. C'est grâce à ces performances que le nombre de représentants congolais en compétitions africaines a été doublé cette année.

Sa progression cette année permettra à coup sûr au Congo de conserver cet acquis.

Autant de prouesses qui n'ont pas laissé indifférent Pierre Mabiala qui suit de près la prestation des équipes congolaises engagées

dans des compétitions internationales, et notamment celle de l'AC Léopards de Dolisie. C'est le énième geste de Pierre Mabiala à cette formation. Pour rappel, lorsque l'équipe avait arraché une qualification très compromise à Kigali, au Rwanda, il avait fait donner le même montant pour le paiement des primes aux joueurs, répondant ainsi au cri du cœur du président de l'AC Léopards qui demandait à tous les Congolais d'apporter un soutien à son équipe. «*Quand un club congolais joue la coupe d'Afrique, c'est l'affaire de tous les Congolais. Nous devons mettre le patriotisme devant*», soulignait Remy Ayayos Ikounga, qui s'est réjoui de ce geste. «*Ils ne sont pas nombreux, a-t-il dit, à ouvrir leur cœur aux sportifs surtout en début de campagne. De nombreux Congolais attendent que l'équipe atteigne la finale pour manifester leur soutien, oubliant que la victoire de demain se prépare aujourd'hui.*»

James Golden Eloué

INSÉCURITÉ

Les « Bakata Katanga » sèment la terreur à Mitwaba et Pweto

En l'espace d'une semaine, ils ont attaqué près de dix villages de ces deux territoires de la province du Katanga.

Alors que l'autorité étatique se démène pour rétablir l'autorité de l'Etat dans la province du Katanga longtemps mise à mal par les Bakata Katanga, ces derniers continuent à se comporter comme si de rien n'était. La semaine dernière, ces miliciens ont encore fait parler d'eux notamment dans les territoires de Mitwaba et Pweto où ils ont fait sensation en incendiant plusieurs villages du groupement de Muehombé. A en croire la société civile locale, les Bakata Katanga auraient fait irruption dans cette contrée à la recherche du chef de groupement. Sans révéler les mobiles de cette recherche, ils ont fouillé de fond en comble les habitations sans retrouver les traces du chef de groupement.

Non contents de rentrer bredouilles, ils ont en guise de représailles, mit le feu sur cinq villages, une pratique qu'ils affectionnent pour signaler leur passage sur les lieux. Les villages de Kibambale, Katongo, Kikanga, Katebula et Mweswa ont, d'après des sources, fait les frais de



Les miliciens de Bakata Katanga

la furie dévastatrice de cette horde d'inciviques au grand dam de leurs habitants. Ces derniers ont, pour la plupart, gagné les villages environnants en trouvant notamment refuge à Kasungeji, Sampwe, Mupanga et vers le secteur de Kilwa. Comme si cela ne suffisait pas, les Bakata Katanga ont gratuitement coupé les oreilles à six paysans.

Cette scène qui n'est pas la première du genre perpétrée par les Bakata Katanga illustre parfaitement le niveau de cynisme qui habite ces garnements qui n'écoutent que la voix de leur raison. La semaine dernière, les mêmes Bakata Katanga avaient in-

cendié trois autres villages du territoire de Pweto, apprend-on des ONG locales basées à Mitwaba. Des organisations humanitaires avaient recensé en janvier dernier 66 villages incendiés par ces miliciens en l'espace de cinq mois dans cette partie du Katanga. Les habitants des villages incendiés demandent au gouvernement de renforcer la traque contre les miliciens de Bakata Katanga régulièrement coupables d'exactions contre les populations civiles dans les territoires de Mitwaba, Manono, Pweto et Malemba Nkulu.

Alain Diasso

KOLWEZI

L'Asadho alerte sur le risque de pollution de la rivière Kando

L'ONG relève la présence des fuites dans le bassin où la société minière Mutanda Mining stocke ses rejets acides, qui laissent infiltrer ce contenu dans le sol.

Dans un communiqué rendu public, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite très préoccupée par les risques de pollution de la rivière Kando, située non loin de l'hôpital Mwangeni à Kolwezi, à cause des activités minières de la société Mutanda Mining.

Citant plusieurs sources, l'ONG a alerté sur des fuites dans le bassin où Mutanda Mining stocke ses rejets acides. Selon l'Asadho, ce réservoir présente des brèches qui laissent infiltrer l'acide dans le sol. « Tous les efforts fournis par les responsables de Mutanda Mining pour colmater lesdites brèches ont été vains », a averti cette association, qui a noté qu'en date du 17 février, les spécialistes venus d'Australie pour travailler sur ce

bassin sont repartis le 24, sans trouver des solutions adéquates.

Dans son alerte, l'Asadho a fait part de ses inquiétudes sur le risque de pollution, du fait que cette infiltration de l'acide a lieu dans le sol des rivières Kando et Lualaba, qui sont utilisées par la population pour la pêche et autres usages domestiques. Le plaidoyer de cette ONG en direction des autorités tant provinciales que nationales les appelle à intervenir pour éviter qu'une rupture brusque des derniers liens qui retiennent encore le bassin n'entraîne une catastrophe écologique aux conséquences incalculables pour les populations riveraines. L'ONG exhorte le gouvernement notamment à contraindre Mutanda Mi-

ning à respecter toutes les dispositions des codes et du règlement miniers qui protègent l'environnement et à initier une enquête sur l'état du bassin de rejets acides concerné et de prendre des mesures qui s'imposent pour protéger les rivières et les populations qui sont menacées par ce danger.

Alors que le gouvernement provincial du Katanga a été appelé à sanctionner les agents du service de l'environnement pour leur complaisance dans les inspections environnementales qu'ils mènent auprès des entreprises minières et à prendre des mesures urgentes pour protéger les zones publiques hydrauliques contre les activités minières et agricoles.

Lucien Dianzenza

DÉMARRAGE PAKIN

Les participants réfléchissent à la mise en œuvre du projet

L'objectif est de partager ensemble les responsabilités collectives et individuelles dans les actions à entreprendre afin de garantir le succès de ce programme décennal.

Projet du gouvernement de la RDC qui bénéficie du don du Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers (Papakin) appuie le développement agricole et la création d'emplois dans l'hinterland de Kinshasa, dans le Bas-Congo et dans le Bandundu. Deux zones sont donc ciblées par ce programme. Il s'agit, à l'ouest, du pôle maraîcher partant de la zone périurbain de Kinshasa, passant par les territoires de Madimba et Mbanza-Ngungu et aboutissant au territoire de Songololo dans les districts de Lukaya et Cataractes. A l'est, c'est le pôle vivrier dans les territoires de Bulungu, Idiofa et Gungu du district du Kwilu, dans la province du Bandundu.

Les participants qui se réunissent depuis lundi 10 mars à l'hôtel Venus en atelier de démarrage du Papakin, se sont repartis en sous groupes afin de dégager une vision commune pour la mise en œuvre effective et réussie de ce projet. Les interventions ont porté notamment sur l'accord de financement, la politique et les procédures anticorruption du FIDA ainsi que le rôle du FIDA et du gouvernement dans la conception et la supervision du projet. L'appui du Papakin aux organisations paysannes, la planification stratégique et opérationnelle, les procédures publiques de passation de marchés, le plan de passation de marché Papakin, le manuel et les procédures de décaissement, les indicateurs de suivi et évaluation... sont autant de sujets développés pendant les travaux. Dans le cadre du partenariat public-privé, les participants ont été exhortés sur le cas pratique pour la relance de la filière palmier à huile dans la zone d'intervention du Papakin, sur l'expérience du projet Texere Congo/Italie dans le Bas-Congo ainsi que l'expérience des villages agricoles au Bandundu.

En sous groupes, les participants de Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu ont présenté les problèmes et formulé des recommandations par rapport à la professionnalisation des organisations paysannes maraîchères et vivrières, l'intensification durable de la production maraîchères et vivrière, la réalisation et la réhabilitation des infra-



Quelques participants à ces assises

structures hydro-agricoles, le désenclavement des zones de production ainsi que la coordination et la gestion du programme.

Un projet des bénéficiaires

Les bénéficiaires directs du Papakin seront 15.000 maraîchers à Kinshasa et au Bas-Congo ainsi que 100.000 ménages producteurs et transformateurs vivriers du Kwilu dans le Bandundu. Ce qui permettrait d'augmenter les revenus (148 à 440 \$ USD par hectare pour les producteurs vivriers et de 493 à 1277 \$ USD par 1.000 mètres pour les producteurs maraîchers) et d'améliorer les conditions de vie grâce à l'amélioration durable de la productivité et des niveaux de participation des producteurs dans les circuits de commercialisation.

Le montant de ce projet s'élève à 115 millions de dollars américains. Le FIDA a mobilisé deux financements : un premier don de 68,4 millions en 2012 et un second financement de 39 millions prévus en 2017. La contrepartie de la RDC est de 5,4 millions équivalent aux droits, impôts et taxes grevant les contrats de prestation de services, équipements et travaux de génie rural. Les bénéficiaires quant à eux, cofinanceront les formations, les infrastructures privées, les aménagements et les équipements avec une contribution qui s'élève à 1,8 millions \$ USD. L'INADES contribuera pour 260.000 \$ USD en nature, c'est-à-dire les outils de formation, les équipements et les travaux de génie rural.

Gypsie Oïssa Tambwe

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

La procureure Fatou Bensouda à Kinshasa

La Procureure de la Cour pénale internationale séjourne depuis ce mercredi 12 mars à Kinshasa.

Pour sa première visite en RDC depuis sa prise de fonction à la tête de cette haute juridiction internationale, Fatou Bensouda entend lever toutes les zones d'ombre ayant caractérisé la récente visite à Kinshasa du président soudanais Omar El-Bechir dans la foulée du XVIIe sommet des chefs d'Etat du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (Comesa). Pourtant visé par un mandat d'arrêt international, l'incriminé est reparti de la capitale congolaise sans être inquiété. Et pourtant, la CPI autant que des organisations des droits de l'homme a exhorté le gouvernement congolais à se saisir de cette opportunité pour arrêter et transférer le président soudanais à la Haye conformément aux statuts de Rome auxquels la RDC a librement souscrits en tant qu'Etat partie.

Pour la RDC, il s'agissait là d'une question complexe qui requerrait beaucoup de tact et d'intelligence. S'exprimant sur le sujet, le porte-parole du gouvernement avait,

au cours d'un point de presse, invité la CPI et les ONG de défense des droits de l'homme qui ont donné de la voix, à la compréhension évoquant « une contrariété majeure déjà suffisamment difficile ». C'est justement pour tirer cette affaire au clair et recadrer les choses en termes de coopération entre la CPI et la RDC que Fatou Bensouda est arrivée à Kinshasa. « Et maintenant, on essaie de voir comment faire pour que pareille chose ne se répète pas dans le futur », a-t-elle confié. Et d'ajouter : « Il y a beaucoup à faire. On fait nos enquêtes par phase. C'est important de renouveler notre engagement et la coopération avec le gouvernement ». Fatou Bensouda entend rencontrer plusieurs autorités du pays. A son arrivée, elle a été reçue par le ministre des Affaires étrangères et coopération internationale, Raymond Tshibanda. Ensemble, ils ont évoqué le renforcement de la collaboration entre la cour et le gouvernement congolais.

A.D.

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

L'agitation gagne du terrain

Il se prépare dans les milieux de la Majorité présidentielle une rencontre à Kingakati autour du chef de l'Etat que d'aucuns perçoivent déjà comme un signe annonciateur des changements attendus dans l'appareil gouvernemental.

Cela fait près de quatre mois depuis que les Congolais attendent la formation du gouvernement de cohésion nationale dont l'option a été levée sans ambiguïté par les concertations nationales. A regarder l'agitation qui s'empare de plus en plus des acteurs politiques, tout concourt à dire que la levée du suspense est imminente. Ce n'est plus qu'une question de jours, apprend-on, d'autant plus que la rentrée parlementaire s'effectue déjà ce samedi 15 mars. A en croire certaines indiscretions, le Chef de l'Etat, en vertu des pouvoirs discrétionnaires qui lui sont reconnus par la Constitution, attendait cette échéance pour se prononcer sur ce fameux gouvernement qui tient en haleine l'opinion générale depuis près de quatre mois. Quoi de plus normal lorsqu'on sait qu'après sa formation, la nouvelle équipe gouvernementale aura besoin du quitus du

Parlement pour entrer en fonction selon les us et coutumes. Faire les choses en dehors du cadre parlementaire n'aurait eu aucun sens et serait même à contrecourant de la légalité, fait-on observer.

Cette question du gouvernement risque, à l'allure où vont les choses, de tenir la vedette de cette session ordinaire de mars au regard de l'enjeu qu'elle représente par rapport aux intérêts des uns et des autres. L'on croit savoir que des tractations vont s'accroître dans les groupes parlementaires tant de l'opposition que de la majorité sur fond de repositionnement politique. La problématique de la mise à jour des recommandations des concertations nationales, avec comme point de mire, le fameux gouvernement, sera à n'en point douter l'une des matières-clé de cette session à côté de la feuille de route électorale de la Céni, de l'institution de la Commission nationale des droits de l'homme etc. Tout ce que l'on sait est qu'il s'agit d'un gouvernement de coalition dans lequel un quota sera réservé à l'opposition politique, selon le vœu du Chef de l'Etat qui entend impliquer toutes les compétences du pays dans l'œuvre de la recons-

truction nationale. Il se susurre dans les milieux intéressés que des ex rebelles bénéficiaires de l'amnistie pourront aussi être éligibles dans ce gouvernement qui aura le mérite de fédérer toutes les sensibilités politiques du pays.

Il s'avère que l'opposition part divisée puisqu'écartelée entre les pro et les anti Kengo, entre les concertateurs et les non concertateurs, les deux tendances ne faisant plus mystère sur leurs prétentions. Bien plus, au niveau de certains grands partis politiques de l'opposition, des sons discordants se font déjà entendre par rapport à leur participation dans ce gouvernement à l'image de l'UDPS ou encore du MLC où les ténors sont loin de parler le même langage.

Une reunion à Kingakati

A la majorité, les choses ne sont pas tout aussi faciles, avec à la clé, une gestion pas toujours facile des ambitions. Là-dessus, il nous revient que les Chefs des partis politiques écartés au départ par Matata Ponyo qui, au finish, n'a composé qu'avec une poignée, entendent revenir aux affaires. Entretemps, les membres de ce regroupement politique prestant au



Matata Ponyo et quelques membres du gouvernement

sein du gouvernement, sont loin d'accorder leurs violons. Des conflits d'intérêts mettant aux prises au sein de l'exécutif national quelques têtes couronnées de la majorité laissent entrevoir des fissures au sein de cette plate-forme qui a plus que jamais besoin de se ressouder autour de son autorité morale. La publication du dernier sondage Les Points dans lequel beaucoup des ministres en fonction se sont retrouvés en très mauvaise posture a contribué à exacerber la tension. La presse est même mise à contribution pour soigner l'image de tel ou tel ministre candidat à l'éviction. C'est dans cette optique qu'il faudra placer la réunion projetée pour

ce dimanche 16 mars à Kingakati, dans la périphérie Est de Kinshasa. Cette réunion, apprend-on, s'avère une opportunité pour non seulement régler certains conflits internes au sein de ce regroupement politique, mais aussi pour lever les grandes options en rapport avec la formation du gouvernement de cohésion nationale. Il appert que Joseph Kabila, en sa qualité d'autorité morale, en profitera pour lever un coin de voile par rapport à ses choix en se prononçant notamment sur le prochain Premier ministre qui aura le devoir de fédérer toutes les sensibilités politiques au service de la nation. Wait and see.

Alain Diasso

EXPLOITATION ILLÉGALE DU BOIS

270 grumes de Wenge saisies dans un port de Kinshasa

Ce bois, appartenant à la société d'exploitation forestière ITB, provient de Bikoro, dans la province de l'Équateur.

Le ministère de l'Environnement a saisi, le 11 mars, deux cent soixante dix grumes de bois Wenge au port de l'ex-Onatra, à Kinshasa. Selon radiookapi.net, ce bois, qui appartiendrait à la société d'exploitation forestière ITB, proviendrait de Bikoro, à l'Équateur.

De l'avis de cette source, il est reproché à cette entreprise, le non respect des clauses sociales convenues avec les communautés de

ce territoire où se trouve sa concession forestière. Ces reproches ont été confirmés par le chef de projet de la société civile au sein du Fond mondial pour la nature (WWF), Jean-Marie Bolika, cité par la radio onusienne. Ce dernier a, en effet, noté que les infrastructures pour lesquelles l'entreprise s'était mise d'accord avec les populations de Bikoro n'ont pas été réalisées.

Des allégations de la compagnie Cet activiste a affirmé à Radio okapi.net que cette entreprise refuse d'honorer ses engagements, alléguant être en cessation d'activités alors qu'elle opère avec les engins de ses partenaires. Le chef de projet de



Chargement des grumes sur une remorque

la société civile au sein de WWF a, de ce fait, lancé un plaidoyer en direction de l'autorité pour que la sanction réservée à la société ITB serve d'exemple à d'autres sociétés qui travaillent en bafouant la loi et les textes régissant ce secteur d'activités.

Dans le nombre de griefs à charge de la société ITB, WWF l'accuse de couper le bois au delà du volume autorisé, du non paiement des taxes en 2013 et de l'abandon de deux cents grumes dans son parc à bois de Bokutu, dans le Bandundu. Il est noté que WWF déploie, chaque année, ses ONG partenaires dans les concessions fores-

tières pour s'assurer du respect effectif des clauses sociales signées entre les entreprises et les communautés riveraines.

Il est également rappelé que plusieurs sociétés d'exploitation du bois établies dans le territoire congolais travaillent sans respecter les normes, alors que d'autres encore travaillent sans autorisation. Le non respect des clauses sociales signées avec les communautés ou l'utilisation des permis artisanaux pour couvrir l'exploitation industrielle du bois sont parmi des dénonciations régulièrement faites par les ONG environnementales.

Lucien Dianzenza

BAS-CONGO

Inauguration d'une usine de traitement d'eau

L'action de la Regideso qu'a financée financée la Banque africaine de développement (BAD) permettra de desservir plus de mille ménages de la cité de Kasangulu.

La coupure du ruban symbolique a été faite, mardi 11 mars, par le ministre des Ressources Hydrauliques et Energie, Bruno Kapanji, dans la cité de Kasangulu, dans la province du Bas-Congo.

Les travaux qui ont été exécutés pendant trois ans, ont coûté 5 millions de dollars américains. Ce chef d'œuvre entre dans le cadre d'un projet financé par la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 116 millions de dollars américains dénommé "programme d'alimentation d'eau et d'assainissement en milieu semi-urbain" (PEASU). En contrepartie, le gouvernement a contribué à hauteur de 12 millions de dollars américains dans ce projet conclu le 31 juillet 2007 avec la BAD.

Il s'agit d'un projet qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et de la qualité de vie des populations congolaises et d'assurer un service durable d'alimentation en eau potable et d'assainissement à Kasangulu dans le Bas-Congo, Lisala dans la province de l'Équateur et Tshikapa dans la province du Kasai- Occidental.

Aussi a-t-il permis la construction de seize bornes fontaines dans la cité de Kasangulu qui s'avèrent insuffisants par rapport à la demande des ménages connectés au réseau de la Regideso.

Le coordonnateur de la cellule d'exécution de ce projet, Jean-Louis Bongungu qui a affirmé que grâce à cette usine, la production d'eau potable va augmenter de 600.000 litres d'eau par heure dans cette cité où 1.143 ménages sont branchés au réseau de distribution de la Regideso. Donc, la capacité de production passe de 800 à 2.200 m³ par jour tandis que la capacité de stockage de 100 à 750 m³ et le taux de desserte de 40 à près de 100%.

L'occasion faisant le larron, Jean-Louis Bongungu a lancé un appel au gouvernement pour la protection des ouvrages contre les intempéries par des travaux de lutte contre les érosions. Il a demandé à la Regideso d'effectuer une maintenance accrue du système d'exploitation. La population quant à elle, est invitée à payer ses factures de consommation d'eau potable pour permettre à la Regideso de faire face à bien des défis.

Concrètement, cette usine a refait peau neuve grâce à la construction d'un nouvel ouvrage de captage d'eau brute sur la rivière Lukaya, la réhabilitation de deux stations de pompage d'eau brute de 110 m³, la construction d'une tour de mélange, la réhabilitation de l'unité de traitement existante, la fourniture et installation d'une nouvelle unité de compacte de traitement d'une capacité de 50 m³ par heure, etc.

Gypsie Oïssa Tambwe

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Primature saisie du dossier de construction et réhabilitation de cinq stades

Le dossier a été inscrit à la réunion que le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo a convoquée. Étaient concernés : le ministre des Sports Banza Mukalayi Nsungu, le ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction (ITPR), Fridolin Kasweshi, et le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), Constant Omari.



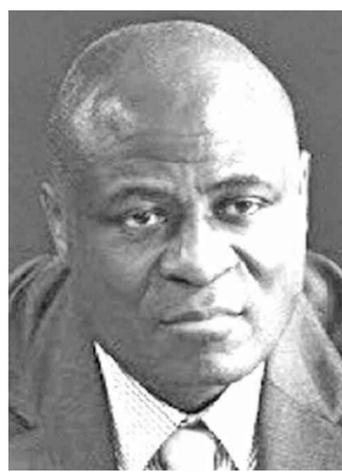
Matata Ponyo

La construction et la réhabilitation de cinq stades à travers le pays aux normes de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football association (FIFA) a été le principal sujet de cette rencontre présidée directement par le chef du gouvernement juste qua-

rante-huit heures après l'introduction de ce dossier à la Primature par le ministère des Sports. Au sortir de la réunion, le président de la Fecofa, Omari, a d'ailleurs dit toute

sa gratitude pour la célérité avec laquelle le Premier ministre Matata Ponyo s'est saisi du dossier.

Un dossier d'autant important que la République démocratique du Congo a été choisi par la CAF pour organiser la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football des moins de 23 ans en 2015. Par ailleurs, le Congo Kinshasa s'est porté candidate pour accueillir la phase finale de la CAN senior 2019. Bien plus que la préparation de ces deux événements (acquis pour la CAN U23 et pas encore probable pour la CAN senior 2019), la construction et la réhabilitation de cinq stades du pays s'insèrent dans le développement de la pratique du football au pays.



Constant Omari

En effet, l'ensemble du pays ne compte pas plus de cinq stades aux normes CAF. Il y a bien entendu à Kinshasa, le stade des Martyrs (actuellement fermé

pour des travaux de réhabilitation) et le stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove dont certaines parties ont été retapées sur financement de l'AS V.Club de Kinshasa pour des matchs à domicile du championnat national et de la Ligue des champions d'Afrique. À Lubumbashi, deux stades répondent aux exigences des instances internationales du football, le stade Frédéric Kibassa Maliba et le stade TP Mazembe (appartenant à Mazembe) dans la commune de Kamalondo. En dehors de ces quatre stades, le pays ne dispose pas d'autres infrastructures sportives fiables pour recevoir des compétitions d'envergure internationale.

Martin Enyimo

CINÉMA

Un documentaire-plaidoyer sur l'INA à l'Espace Bilembo

Entendu comme un appel à sauver l'ancien conservatoire national de musique et art dramatique, le moyen métrage L'Institut national des arts de Kinshasa, demain... connaîtra une première projection publique gratuite dans l'espace culturel situé non loin de Socimat ce vendredi 14 mars à 18 heures.



Le chef de section art dramatique Cyril Kinyumba et Amal Kharrat

La vidéaste Amal Kharrat, réalisatrice du documentaire de 55 minutes a, en guise d'invitation à l'avant-première, expliqué sa démarche et parlé de façon sommaire de son contenu partant d'une petite anecdote autour de son film. Au point de presse du 11 mars dans la salle du Centre d'études et de diffusion des Arts (Cédar) de l'Institut national des arts (INA), on l'a entendu affirmer qu'il y a trois ans sur invitation du directeur général de l'INA André Yoka Lye, elle avait participé à des ateliers de scénographie et de réalisation de cinéma. Tout est parti de là de manière assez spontanée : « Très vite, je me suis rendue compte du potentiel créatif des étudiants de l'INA mais en même temps, j'ai réalisé qu'il y avait très peu de moyens et un manque cruel d'espace qui ne leur permettait pas de réaliser ou mettre en pratique ce qu'ils avaient appris en théorie ». Et de poursuivre : « Je voulais absolument faire quelque chose pour changer ces conditions de travail c'est alors que l'idée m'est venue de faire un vidéo, un petit documentaire ».

Quoiqu'elle eut tout de suite décidé de se servir de sa caméra, il restait un événement déclencheur qui finit par arriver. « Alors que j'attendais un moment qui serait comme le déclic qui me propulserait à le faire, j'ai appris l'histoire de la vente du bâtiment qui abrite l'INA et la menace d'expropriation qui pesait sur les 1 200 étudiants, à peu près 300 professeurs », a fait savoir Amal Kharrat. Il se posait alors un grand problème : « Où loger ces professeurs et leurs étudiants dès lors que l'INA est une institution régionale qui dessert Brazzaville et quelques autres pays avoisinants ? Fallait-il vraiment le laisser disparaître ainsi ? »

Des situations réelles sans mise en scène

Voilà ce qui a poussé la vidéaste à prendre deux semaines l'an dernier, entre avril et mai, pour filmer sérieusement. Interview de certains professeurs, chefs de sections et étudiants. Pour ces derniers particulièrement, elle a promené sa caméra jusque dans leur lieu de pratique ou de répétition, en l'occurrence la Salle du Zoo. Elle a épinglé le fait que de l'INA à cet endroit, les étudiants devaient s'obliger à traverser toute l'avenue du Commerce sous un soleil accablant. La chaleur et la densité de la circulation n'étaient pas pour faciliter le trajet, au contraire. Qui plus est, arrivés en sueur, à défaut d'infrastructures adéquates, ils devaient sans avoir eu l'occasion de se rafraîchir se mettre à l'ouvrage. « J'ai filmé des situations réelles, il n'y avait aucune mise en scène ». Quand il n'y avait pas d'électricité, dans le noir, elle continuait de filmer. Avec les fenêtres brisées, le bruit alentour parvenait jusqu'au lieu du cours et les étudiants devaient s'en accommoder.

De la section art dramatique, Amal est passée à la section musique en côtoyant de près l'Orchestre chambre et le chœur. C'est ainsi que petit à petit elle faisait son entrée dans l'INA qu'elle pensait connaître mais qu'elle découvrait alors sous un nouveau jour. Vint ensuite le tour de l'Inas, l'école d'application de l'INA dont la formation spécialisée prépare les élèves qui se destineront à l'une ou l'autre branche proposée au

niveau supérieur. « J'ai découvert qu'il y avait un centre de recherche, le Cédar, l'atelier de restauration des instruments de musique tenus par des gens formés en France et ailleurs dont la compétence ne fait aucun doute ».

« J'ai filmé beaucoup de choses, les escaliers, les murs, les ombres, la musique », renseigne Amal qui n'a pu s'empêcher alors d'évoquer ses premiers souvenirs qui lui revenaient en mémoire. « La première fois quand je suis entrée dans ce bâtiment, pour moi, la musique était comme un parfum qui flottait un peu partout. Un endroit extraordinaire à Kinshasa », l'a-t-on entendu dire. Et d'ajouter alors : « je me demandais comment sauvegarder ce patrimoine culturel qui formait non seulement des comédiens mais aussi des artistes musiciens, des chefs d'orchestre, des animateurs culturels, etc. » Les remerciements du chef de section art dramatique Cyril Kinyumba, qui lui était reconnaissant de s'être « investie à faire voir toutes les facettes de l'INA » étaient en écho à cette démarche.

En définitive, pour Amal, rendre public ce documentaire, équivaut à « le présenter aux Congolais et aux expatriés habitant la ville quitte à trouver des personnes de bonne volonté. Des gens susceptibles de faire preuve de générosité pour construire un nouveau bâtiment pour l'INA. Un appel à toute personne qui pense aiguiller l'INA vers un avenir meilleur ».

Nioni Masela

PORTRAIT

Angel Kaba, une artiste pluridisciplinaire

L'artiste prend part au festival « Lezarts Urbains » qui va se dérouler du 12 au 29 mars à Bruxelles.

Angel Kaba se définit comme une « artiste pluridisciplinaire amoureuse du métissage des arts et cultures en général ». Chorégraphe, danseuse, coach et professeur, elle est née à Bruxelles d'une mère martiniquaise et d'un père congolais. Artiste dans l'âme, elle pratique la danse classique dès l'âge de 6 ans et pratiquera cette discipline pendant 13 ans. Angel Kaba étudie également durant 5 ans le solfège, le chant et le théâtre à l'académie de musique de Bruxelles. Graduée en Marketing, elle se lance dans la production en 2006 et monte sa première comédie musicale intitulée « Le rêve d'Elya ». Elle a également monté et dirige sa propre compagnie artistique « Contre-Tendance », spécialisée dans la danse, le chant et le théâtre.

Former de nouveaux talents

Angel Kaba souhaite former de futurs artistes et donner également la chance à certains d'entre eux de s'exprimer sur scène. En dehors de Bruxelles, elle pense à établir sa compagnie de danse à New York et à Kinshasa. L'artiste compte aussi ouvrir une école de danse à Kinshasa où elle a séjourné au mois de janvier dernier. En 2010, elle y avait présenté le spectacle « 50 ans déjà », en tant que chorégraphe et danseuse, au Centre Wallonie Bruxelles à l'occasion du cinquantenaire d'indépendance.

Véhiculer une image positive

Une fois par mois, Angel Kaba présente également une chronique sur « Macadamtv.be » où elle fait découvrir des talents en danse urbaine. Une manière pour elle de faire la promotion d'un message positif véhiculé par le Hip Hop. Angel Kaba a remporté de nombreux prix et récompenses. Elle a récemment gagné le premier prix dans la catégorie Hip Hop du neuvième concours international de danse au Palais des Congrès de Liège. Elle avait déjà remporté le même prix en 2013. L'année précédente, 2012, elle a remporté une récompense à la remise des Trophées « Reines Héroïne d'Afrique » pour l'image positive qu'elle donne à la jeune diaspora africaine. En 2009, elle avait remporté le prix « Les Talents d'Ebène » qui récompense des initiatives visant à contribuer à la valorisation des talents congolais en Belgique.



Angel Kaba souhaite ouvrir une école de danse à Kinshasa

Patrick Kianimi

DIVISION 1

V.Club bat difficilement Shark XI FC

L'AS V.Club a battu, le mercredi 12 mars 2014 au stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove, la formation de Shark XI FC par un but à zéro, en match comptant pour la 12e journée du groupe B du championnat national de football, Division 1.

Le tournant du match a eu lieu à la 7e minute de jeu : Christian Mbala alias « Chabalala » a effacé dans la vitesse un dernier défenseur de Shark XI FC, avant d'adresser un centre quasi-parfait à l'attaquant Burkinabé Abdoul Aziz. Ce dernier a repris de plein fouet le cuir, hors de portée du gardien de but Tekwa, ancien de V.Club aujourd'hui dans Shark XI FC.

Les poulains du coach Florent Ibenge ont ensuite baissé leur régime, laissant un peu le ballon aux joueurs de Shark XI FC qui ont apporté de plus en plus de danger dans les 18 mètres de V.Club. Tenez, dans les temps additionnels de la première période, Junior Olemi, étrangement seul devant le gardien de but camerounais de V.Club Nelson Lukong, n'a pas réussi à cadrer sa frappe qui s'est envolée au dessus de la barre transversale, au grand dam du coach Chico Muteba de Shark XI FC ; il venait de recevoir une lumineuse passe de Ngulubi très actif sur le flanc droit tout au long de la partie.

Notons que Florent Ibenge a titularisé plusieurs joueurs réservistes pour ce match comme le gardien de but Nelson Lukong, Christian Mbala, Jérémie Basilua, Lumalisa, etc., afin de faire tourner l'effectif. V.Club, se rappelle-t-on, a livré trois matchs au cours de la



V.Club à l'échauffement avant le match contre Shark XI FC

semaine de son match retour contre Dynamos FC, en seizièmes de finale retour de la Ligue des champions. Il fallait donc reposer certains joueurs. Au terme de cette rencontre arbitrée par Konde de la Ligue de football du Bandundu, V.Club totalise 27 points en 10 matchs joués, et reste derrière le leader du groupe B, Sanga Balende de Mbuji-Maui qui compte 29 points en 12 matchs. Lubumbashi Sport est troisième avec 20 points, suivi de Shark XI FC (14 points), Daring Club Motema Pembe (12 points), Muungano (8 points), Rujolu (7 points) et Tshinkunku (6 points). Selon le calendrier des matchs, V.Club joue son prochain match le dimanche 16 mars au stade Tata Raphaël de Kinshasa contre Rujolu et Shark XI FC sera opposé ce même dimanche à Sanga Balende

toujours au stade Tata Raphaël. Dans le groupe A, le FC Saint-Éloi Lupopo affronte ce jeudi 13 mars au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, la formation de Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu). Le samedi 15 mars au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le FC MK recevra l'AS Nika de Kisangani, et le dimanche au stade TP Mazembe de Lubumbashi, Mazembe sera naturellement favori face à Dauphins Noirs qui l'avait contraint au nul de zéro but partout à Goma lors de leur première confrontation. Dans ce groupe A, Mazembe est premier avec 27 points en 11 matchs, suivi de Lupopo (19 points), Nika (17 points), CS Don Bosco (16 points), FC MK (11 points), Elima (10 points), Dauphins Noirs (7 points) et Makiso (3 points).

M.E.

LITTÉRATURE

La journée mondiale du conte se fête à la Halle de la Gombe

La double programmation du 15 mars prévue simultanément sous la Petite Halle et la salle polyvalente de l'Institut français (IF) de 11h00 à 13h00 est organisée respectivement autour du conteur Makitakov ainsi que des poétesses Bestine Kazadi et Jocelyne Kajangu.

La matinée du samedi promet d'être particulièrement animée pour les petits et grands à l'IF. La littérature est au centre des deux activités d'entrée libre du jour qui se tiendront à l'occasion de la Journée mondiale du conte. Les enfants sont invités au programme jeunesse à l'affiche dans la Petite Halle. En vedette, le conteur Makitakov qui n'est plus inconnu pour les habitués de cette rencontre désor-

mais inscrite dans l'agenda de l'IF avec pour objectif d'initier la jeunesse aux contes africains. En cette circonstance solennelle, l'artiste se fera fort de captiver sa jeune assistance au travers d'une de ses intéressantes histoires. Cette fois encore, il donnera la preuve qu'en Afrique, « la parole est tout, elle coupe, écorche, elle modèle, module, elle perturbe, rend fou, elle guérit ou tue net, elle amplifie, abaisse selon sa charge, elle excite ou calme les âmes », souligne l'IF. Alors que les enfants seront pendus à la langue du conteur, les adultes sont conviés à la Conférence « Printemps des Poètes » dans la salle polyvalente. Ici, l'honneur sera fait à la poésie avec le débat autour des plumes de Bestine Kazadi et Jocelyne Kajangu que l'IF présente déjà comme des « poétesses à l'écriture fascinante ». Il sera assurément intéressant de participer à cette rencontre où ces deux peintres de la société congolaise s'exprimeront et échangeront avec le public sur ce sujet qu'elles abordent au travers d'une description sans complaisance. Leurs propos vaudront bien la peine d'être écoutés. Ce, d'autant plus qu'avec leur engagement auprès des plus démunis, Bestine Kazadi et Jocelyne Kajangu s'efforcent d'éveiller la conscience collective. Une preuve que les poèmes ne servent pas qu'à faire rêver.



La poétesse Jocelyne Kajangu

Nioni Masela

DCMP

Vidier Tshimanga élu président de coordination, Kasembele à la section football

Confirmé à ce poste dont il assurait l'intérim, Vidier Tshimanga a reconnu que le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a beaucoup souffert et que ces élections vont permettre d'imprimer un nouvel élan au club. De son côté, Paul Kasembele revient à son ancien poste de président de la section football qu'il avait abandonné en 2011 dans le comité d'Antoine Musanganya.

L'assemblée générale extraordinaire électorale du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a élu, à l'unanimité le mardi 11 mars 2014 à l'Hôtel Sultan dans la commune de Gombe, Vidier Tshimanga Tshimamba comme président de coordination du club. En fait, il a été confirmé à ce poste qu'il occupait par intérim après la suspension du désormais ancien président Jean-Max Mayaka avec 125 voix sur 125 votants. Felly Kuluta fait son retour dans le comité de coordination du club, élu secrétaire général, Jean-Marie Mokakando secrétaire général adjoint, Charles Mputu Azona Trésorier général, Alema Mazona comme Trésorier général adjoint. L'assemblée générale a aussi élu des membres conseillers que sont Jean-Marie



Vidier Tshimanga élu président de coordination du DCMP

Lokange, Martin Tshamuleso, Kabasele Tshimboku Claude, colonel Philippe Kakudji Ngoy. L'ancien président de la section football Paul Kasembele qui avait démissionné du comité d'Antoine Musanganya en 2011, a pour sa part, été élu à ce même poste de président de la section football. Le comité dirigeant de la section football du DCMP se complète avec le vice-président Michel Mulenda, le secrétaire sportif Bilia Nsiku, le secrétaire sportif adjoint Rigobert Tshilabenda, et les conseillers Lubandu Jean-Séraphin, Emile Ondeko, Jean-Louis Okito et

Georges Kibanda. On a noté la présence lors de ces élections de Me Ngombe Baseko alias Taureau à la tête du conseil d'administration du club, avec certains membres de la Co-Fondation du club comme Tshisuaka, Makengo, Kabisala, etc. Et le conseil d'administration a de fait procédé à la dissolution du comité Jean-Max Mayaka qui avait été élu en août 2013 à Bibua dans la commune de N'Sele. La Direction urbaine des sports et loisirs (Dusl) a également dépêché ces délégués à ces élections du 11 mars 2014, ainsi que le représentant du ministre provincial chargé des sports. Après son élection, Vidier Tshimanga a déclaré : « Notre équipe a souffert et continue de souffrir. Nous avons réalisé un grand travail pour prendre un nouvel élan. Ces élections ont respecté tous les textes légaux en vue d'éviter toutes spéculations ». On note que ces élections ont



Paul Kasembele et Me Ngombe Taureau du conseil d'administration du DCMP

été organisées en vue de mettre fin à la crise devenue permanente au sein du club. Et l'on apprend que le gouverneur de la ville, André Kimbuta et son ministre provincial des sports, Godard Motemona qui traite ce conflit déjà à l'époque du président Musanganya auraient pesé de tout leur poids pour la tenue de cette assemblée générale électorale. Mais l'interrogation demeure sur la réconciliation de toutes les franges opposées lorsque l'on sait que certains électeurs du club ont été ab-

sents. Qu'à cela ne tienne, un comité dûment élu va désormais présider aux destinées du DCMP qui traverse une période de vache très maigre, ayant totalement perdu l'espoir de disputer les play-offs du championnat national de football. Tshimanga et son équipe ont ainsi la mission d'achever la transformation du club du statut d'Asbl en celui de société des personnes à responsabilité limitée (Sprl), et naturellement de ramener des résultats positifs du DCMP.

Martin Enyimo

MVOUTI/KOUILOU

Les jeunes sportifs interpellent les pouvoirs publics

Les footballeurs de Mvouti ont lancé un cri du cœur en marge de la célébration, le 8 mars, de la Journée internationale de la femme. Ils l'ont dit dans un entretien, à la faveur d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

« Depuis que je suis là, je n'ai jamais vu l'autorité sportive de notre département alors que nous avons beaucoup de doléances à lui présenter », s'est plaint Fabrice Boussegué, un footballeur du club Petits Cheminots de Mvouti. D'après lui, les jeunes de Mvouti ont la volonté de faire du sport, mais le manque d'installations et de matériel les freine. « Nous aimons le sport, mais vu l'état du terrain, les ballons se percent chaque fois que nous jouons un match. Heureusement pour nous, les autorités locales viennent de nous offrir une plateforme », a-t-il renchéri. L lançant un appel aux autorités administratives et sportives du département, Fabrice Boussegué sollicite une assistance en matériel sportif, notamment pour les ballons (cuir), les filets et autres équipements. En effet, soucieuses de l'avenir du football congolais et des jeunes talents qui veulent s'exprimer dans un espace conforme, les autorités locales de Mvouti ont démarré en 2013 la construction d'un terrain de football. Situé après le poste de po-



Une vue du stade de la communauté urbaine de Mvouti (© Adiac)

lice de la localité, à gauche de l'avenue principale en allant vers la gare ferroviaire, ce terrain attire l'attention de tous les passants. Son inauguration aura lieu d'ici peu, selon des sources fiables. Malgré le manque de suivi, la sous-préfecture de Mvouti compte trois équipes de football senior et une équipe junior : celle du quartier Massamvou, une équipe de la poste et deux équipes de la gare en catégories senior et junior dénommées Petits Cheminots, a informé l'ailier droit de l'équipe senior, qui rêve des clubs de Pointe-Noire. « J'ai toujours rêvé d'évoluer dans les grands clubs de notre pays et, pourquoi pas, de jouer dans l'AS

Cheminots à Pointe-Noire, qui est notre grand club », explique Fabrice Boussegué. Par manque de tournois sérieux, les équipes organisent des rencontres interclubs sous la coordination de leurs encadreurs locaux, dont Philippe Loemba, l'entraîneur des Petits Cheminots. Outre le football, les jeunes de Mvouti pratiquent le handball dans deux équipes, homme et dame. Ils s'affrontent avec celles de Dolisie. Les autres disciplines ne sont pas pratiquées par manque de techniciens alors que Mvouti dispose d'une école primaire, d'un collège et d'un lycée.

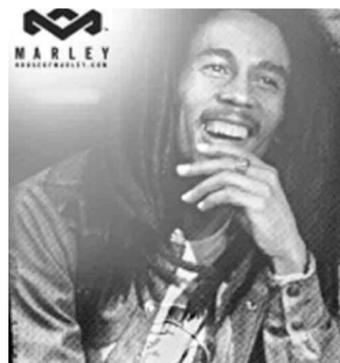
Charlem Léa Legnoki

REGGAE

La communauté des rastas du Kouilou en concert à Pointe-Noire

Un grand concert de reggae sera livré par la communauté des rastas du Kouilou, le samedi 22 mars, au bar Le Continental situé à Mpaka, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire.

Le Reggae est une musique de cœur et d'inspiration, mais aussi mythique, voire mystique. « La musique est la religion, et la religion, la musique. Le reggae est une communication, la communication la plus douce », disait Bob Marley de son vivant. Le but de ce concert est d'attirer un large public. Ainsi à travers ce rendez-vous culturel, la communauté des rastas du Kouilou va mettre en œuvre les mots de Bob Marley en véhiculant des messages de paix et d'amour. Car être rasta, c'est d'abord croire en Dieu et suivre ses préceptes, comme le chantait Bob Marley dans One love, plaidoyer pour l'unité dans l'amour du Seigneur.



Bob Marley (© DR)

Pour la petite histoire, le Jamaïcain Marcus Garvey, précurseur du panafricanisme, est considéré comme un prophète par les adeptes du mouvement rastafari. Ce courant mystique connaît son véritable essor aux États-Unis, prêchant le retour en Afrique de tous les descendants d'esclaves disséminés sur le continent américain et situant la terre promise des noirs africains en Éthiopie. Le mouvement mêle à la fois pensée biblique et panafricanisme et se donne comme messie l'empereur Haïle Selassié 1er, d'où le terme de rastafari qui signifie « roi des rois ». il aura également comme surnom « Jah ». En réalité, Bob Marley fut l'artisan principal de l'avènement du reggae dans les années soixante-dix en faisant un symbole populaire de libération politique et culturelle à travers le monde. Vers les années 1972-1973, le reggae a connu une vague d'interprètes sans précédent comme Peter Tosh (ex-Wailers, le groupe de Bob Marley), Bunny Wailer, Douglas Mack, The Ethiopians, Burning Spers, Gregory Isaacs et bien d'autres. Rappelons que la communauté des rastas du Kouilou, qui existe depuis les années quatre-vingt-dix, compte plus d'une soixantaine de membres, avec Magaz comme président. Ils se retrouvent tous les dimanches dans leur quartier situé à Lemba.

Hugues Prosper Mabonzo

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

De nouvelles mesures de sécurité dans ses emprises

Les responsables du Port autonome de Pointe-Noire ont publié, le 6 mars, les nouvelles mesures de sécurité des installations portuaires. Des mesures édictées par l'application du code ISPS sur la sûreté des navires et les installations portuaires.

Le renforcement de ces mesures de sécurité dans les emprises portuaires avec la mise en circulation des différents badges, seules pièces valables pour accéder dans la zone portuaire, a fait l'objet d'une communication à l'intention de la communauté portuaire. Alain Ketta Mbanguyd, secrétaire général du Port autonome de Pointe-Noire, Joseph Issalou Mombo, attaché du Directeur général et président de la commission, Brice Wilfrid Nahoutouma Samba, commandant du port, le capitaine de vaisseau Koua Ngoulou, officier sûreté du port, ont tour à tour expliqué les motivations ayant conduit à la prise de ces mesures. Ils ont aussi insisté sur les conditions de leur application. Qui a droit à un badge ? Comment gérer l'ensemble des usagers ? Les différents types de badges mis en service, la transmission des informations à la commission de badges, la procédure de règlement, l'attribution des badge, autant de préoccupations qui ont fait l'objet de larges explications étayées d'exemples. Le secrétaire général a dit que ces changements sont dictés par le contexte international préoccupant avec les récurrentes crises dans le continent et la montée inquiétante de l'extrémisme religieux sans oublier le terrorisme maritime qui a tendance à gagner le Golfe de Guinée après avoir longtemps sévi au Golfe d'Aden. L'appel pressant des auto-

rités gouvernementales à sécuriser le port et ses emprises a été aussi déterminant à la prise de ces mesures. « La fin du XX^e et le début du XXI^e siècle a été marquée par les événements tragiques notamment les attentats du 11 septembre 2001 et aujourd'hui encore, la recrudescence des attentats et détournements d'avions ont amené finalement l'Organisation Maritime Internationale (OMI) à prendre des mesures de sécurité et de sûreté pour des installations portuaires. Parmi ces mesures, il y a l'institution du port obligatoire du badge, des mesures qui sont salutaires si nous ne voulons pas que notre port soit classé dans la liste noire et qui fasse justement que les navires qui escalent chez nous n'aient pas l'accès à d'autres ports de la sous région ou du monde » a dit Alain Ketta Mbanguyd. Le port a classé les usagers en quatre catégories : les usagers situés dans le port, ceux qui sont hors du port, les transitaires et les administrations publiques a-t-il dit avant d'énumérer les conditions d'attribution des nouveaux badges à savoir le badge permanent, le badge d'accès aux quais, le badge occasionnel et le badge visiteur. Quant à la transmission de l'information à la commission d'établissement des badges, a-t-il indiqué, elle se fait sous forme papier ou en version électronique en mentionnant le nom, le prénom, la fonction, la référence d'identité... La procédure de règlement a fait aussi l'objet d'explications détaillées du cheminement du dossier jusqu'à la délivrance de la carte après avis favorable de la commission de production du badge. De son côté, le capitaine de vaisseau Alain Koua Ngoulou a insisté sur les conditions d'application de ces



mesures dans les emprises portuaires. « Le nouveau plan de sûreté divise le port en deux zones, la zone portuaire de sûreté c'est-à-dire l'entrée du port et la zone d'accès restreinte c'est-à-dire les quais et la rade où se trouvent les navires en attente. Le badge doit être porté par tous de façon ostensible. Lorsqu'on ne l'a pas sur soi, cela s'apparente à une tentative de fraude. Toutefois, les détenteurs doivent se prêter aux contrôles des services de police ». Ce contrôle peut se faire autant de fois qu'il le faut en cas de besoin a-t-il précisé. « Les détenteurs des badges permanents accèdent aux quais. Les importateurs et exportateurs, qui viennent au port pour accomplir certaines formalités au travers de leurs transitaires ainsi que les transporteurs, ou qui y arrivent pour prendre ou livrer une marchandise, les entreprises qui effectuent de

travaux au port n'ont pas droit au badge. Ce personnel doit s'adresser aux sociétés ou personnes pour lesquelles elles travaillent, tels les transitaires ou déclarants en douane qui, eux, ont droit au badge occasionnel ». Pour Joseph Issalou Mombo, président de la commission « Tout le personnel du port doit avoir un badge permanent avec photo puisqu'il y vient régulièrement. Les autres usagers, les services administratifs, les services financiers, les services commerciaux qui sont irréguliers dans le port auront des badges occasionnels ». Le renforcement de mesures de sécurité qui seront appliquées à partir du 31 mars va permettre d'améliorer les conditions de travail au Port autonome de Pointe-Noire en harmonie avec le code ISPS sur la sûreté des navires et la sécurité des installations portuaires.

JEUX AFRICAINS 2015

Le cinquantième de la compétition sera célébré en septembre

Les experts venus à Brazzaville pour la réunion technique des Jeux africains ont validé la date de la compétition. Les Jeux du cinquantième se dérouleront, comme à Maputo, durant la première quinzaine du mois de septembre.

Initialement prévus au mois de juillet, les onzièmes Jeux africains de Brazzaville ont été décalés en septembre 2015 en raison des contraintes internationales. Juillet étant retenu pour les compétitions internationales dans la plupart des disciplines, le mois de septembre permettra, selon le ministre des Sports et de l'Éducation physique, de regrouper à Brazzaville le maximum de sportifs africains de haut niveau. «*Aujourd'hui, il est admis que les onzièmes Jeux africains se dérouleront dans le courant de la première quinzaine du mois de septembre. Il s'agissait pour nous de libérer les Jeux africains des contraintes internationales, liées aux différentes compétitions qui se déroulent dans le monde en espérant que le maximum de hauts sportifs africains puissent venir à Brazzaville. Voilà pourquoi nous avons fait comme à Maputo : nous avons décalé les jeux au lieu qu'ils soient organisés en juillet, tel que nous l'aurions souhaité*», a expliqué le 11 mars Léon Alfred Opimbat.

Si la question de la date a été tranchée, le problème des disciplines retenues reste encore entier. Les experts n'ont pas épuisé la question. Mais ce qui est certain, c'est que le Congo, qui compte plus d'une vingtaine de fédérations, a l'obligation d'organiser les Jeux africains sur la base de quinze disciplines olympiques, trois non olympiques et deux de démonstrations. De quoi donner du fil à retordre pour la préparation technique. «*Il va falloir qu'assez rapidement nous puissions décider de*

ces disciplines pour que la préparation se passe d'une manière efficiente. On parle de la préparation globale avec toutes les fédérations: parmi elles, il y aura des fédérations dont les disciplines ne seront pas du tout retenues. La décision fera en sorte que nous puissions axer nos efforts sur les disciplines qui seront retenues», a précisé le ministre des Sports et de l'Éducation physique.

Il s'est félicité de la présence à Brazzaville des anciens directeurs généraux des Jeux africains, notamment de Maputo, d'Alger et d'Abuja. À la différence du comité technique, ces derniers resteront un peu plus longtemps à Brazzaville pour aider le comité d'organisation local à avancer dans la pré-

structurelle que technique. Nous allons tirer toute la substance des recommandations qui nous ont été faites pour améliorer cette préparation», a indiqué le ministre. Et d'ajouter: «*Au delà des enseignements que nous avons tirés de la visite des chantiers avec des recommandations spécifiques, notamment celles liées au bassin d'échauffement au niveau de la piscine olympique, il faut absolument tout faire pour que ce bassin intègre les standards internationaux. Notre objectif est que les infrastructures soient homologuées par les fédérations sportives internationales.*»

Au regard de ces recommandations, le ministère des Sports et de l'Éducation physique a le devoir



paration administrative et des infrastructures. Les experts venus pour la réunion du comité technique se sont dits satisfaits de l'état d'avancement des travaux de construction des infrastructures dans le cadre de l'organisation de cette compétition. Quelques recommandations ont été faites pour les ouvrages répondant aux standards internationaux. «*Les experts qui sont venus nous ont gratifiés de différentes contributions pour l'amélioration aussi bien de la préparation administrative, infra-*

de se tourner vers le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation des Grands travaux en vue de donner la réponse aux manquements constatés lors de la prochaine réunion d'évaluation. Le chronogramme donne le privilège au comité technique de se réunir tous les trois mois : le mois d'octobre a été retenu pour la deuxième réunion conjointe à un niveau plus élevé au cours de laquelle d'autres décisions seront prises.

James Golden Eloué et Durlly Emilia Gankama

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 22^e journée

Nancy et Jean-Michel Mipoka battent Pau (77-65). L'ailier franco-congolais a joué 11 minutes pour 3 points (1/1 aux tirs primés), 1 rebond défensif, 1 passe décisive, 1 perte de balle, 1 faute commise et +4 d'évaluation. Sans Paccelis Morlende, resté sur le banc, l'ASVEL domine Nanterre (74-71).

Limoges prend l'ascendant sur Strasbourg (80-76). Aligné dans le cinq de départ, Nobel Boungou Colo a joué 35 minutes pour 12

points (3/6 aux tirs, 2/3 aux tirs primés), 1 rebond défensif, 1 interception, 3 pertes de balle, 2 fautes commises pour 2 subies et +7 d'évaluation.

Mardi soir, Paris-Levallois, privé de Giovan Oniangué, a battu Châlons-sur-Saône et Steed Tchicamboud (86-79). Le meneur d'origine congolaise a joué 22 minutes pour 9 points, 4 rebonds, 4 passes décisives, 1 perte de balle, 2 fautes commises pour 3 subies et +9 d'évaluation.

Après 22 journées, Limoges reste

en tête. Nancy revient à la 5e place, l'ASVEL à la 7e et le Paris-Levallois est 8^e.

Pro B, 33^e journée

Boulogne-sur-Mer et Loïc Akono chutent à Bourg-en-Bresse (73-78). Akono a joué 25 minutes pour 5 points, 1 rebond, 3 passes décisives, 2 interceptions, 1 perte de balle, 4 fautes commises pour 1 subie et +7 d'évaluation. Boulogne reste en tête à égalité avec Chalons-Reims et Bourg-en-Bresse.

C.D.

FOOTBALL

Résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Franci Litsingi a été actif lors de la victoire de Teplice face au Slavia Prague (droits réservés)

Portugal, match décalé de la 22^e journée, 1^{re} division

Chris Malonga était titulaire lors de la défaite de Guimarães chez le Marítimo Madère (1-2). Impliqué sur le but contre son camp de Madère, Malonga n'a pas eu d'autres occasions de se distinguer.

République tchèque, 19e journée, 1re division
Titulaire face au Slavia Prague, Franci Litsingi a été actif en première période avec deux frappes légèrement trop croisées. Un peu court sur un centre de Salami à la 75e. Malgré la domination du Slavia, Teplice prend les trois points et reprend la 3e place au Slovan Liberec, mais reste à 9 points du second, le Viktoria Plzen.

Camille Delourme

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Résultats matchs retour du premier tour

L'aventure s'arrête pour les Congolais de Cara et de Kondzo ainsi que pour les équipes de RDC MK Étanchéité et Don Bosco. Élimination également pour les Marocains du Moghreb de Fès et les Camerounais de l'Union Douala. L'Étoile du Sahel de Percy Akoli, absent contre Cara, poursuit son aventure, comme l'Asec et l'AC Djoliba

Étoile du Sahel (Tunisie) – Cara (Congo) : 3-0 (0-1 à l'aller)
AFC Léopards (Kenya) – SuperSport Utd (Afrique du Sud) : 2-2 (0-2)
Al Ahly Shandy (Soudan) – AS Kigali (Rwanda) : 1-0 (0-1, 4 à 5 aux t.a.b)
El Jadida (Maroc) – Gamtel (Gambie) : 4-0 (2-0)
Moghreb Fès (Maroc) – Medeama (Ghana) : 2-1 (0-3)
Zesco Utd (Zambie) – Ferroviario Beira (Mozambique) : 1-0 (0-0)
St Michel Utd (Seychelles) – How Mine (Zimbabwe) : 3-1 (1-5)
Bayelsa Utd (Nigeria) – Kondzo (Congo) : 2-0 (0-0)
CS Constantine (Algérie) – Red Lions (Liberia) : 2-0 (1-0)
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) – CO Bamako (Mali) : 1-1 (2-0)
Ismaily (Égypte) – MK Étanchéité (RDC) : 0-0 (0-0, 4 à 3 aux t.a.b)
Petro Atletico (Angola) – Ebusua Dwarfs (Ghana) : 4-0 (0-2)
Wadi Degla (Égypte) – AS Douanes (Togo) : 2-0 (1-1)
AC Djoliba (Mali) – Don Bosco (RDC) : 1-0 (1-2)
Warri Wolves (Nigeria) – Union Douala (Cameroun) : 1-1 (3-2)
CA Bizertin (Tunisie) – Desportivo Huila (Angola) : 2-0 (1-0)

C.D.

Les affiches du deuxième tour

Le deuxième tour de la Coupe de la Confédération se déroulera les 22 et 29 mars. Vainqueurs surprises du MAS de Fès, les Ghanéens de Medeama affronteront les Zambiens de Zesco United, tandis que le CA Bizertin recevra les Nigériens de Warri Wolves

Léopards (Kenya)– Étoile du Sahel (Tunisie)
El Jadida (Maroc)– AS Kigali (Rwanda)
Zesco United (Zambie)– Medeama (Ghana)
Bayelsa (Nigeria)– How Mine (Zimbabwe)
ASEC (Côte d'Ivoire)– Constantine (Algérie)
Petro Atletico (Angola)– Ismaily (Égypte)
AC Djoliba (Mali)– Wadi Degla (Égypte)
CA Bizertin (Tunisie)– Warri Wolves (Nigeria)

C.D.